

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 855

21 avril 2009

SOMMAIRE

Accelya Investment S.à r.l.	41037	LI Lux 1 S.à r.l.	40995
Aviartner LH3 S.à r.l.	41001	LuxCo 95 S.à r.l.	41010
AVL Diffusion	41010	MacArthur Investments	40994
Ball Investment Holdings S.à r.l.	41006	Marshall Monteaagle Holdings	40996
Barclays International Funds	41039	Mondi German Investments	41008
Barnea S.à r.l.	41009	Nalco Luxembourg Holdings Sàrl	41000
Batz S.A.	40998	Opéra Finance International S.A.	41034
Best Topo S.à r.l.	41003	Patron Bismarck Holding S.à r.l.	40997
Big Construction	41036	Patron Dieter Holding S.à r.l.	40996
Caspian 1990 S.A.	41007	Patron Dreieich Holding S.à r.l.	41008
Corporation Investments S.A.	41005	Pelias S.A.	41040
Cosma International S.A.	41007	Propriété Immo Européenne S.A.	40996
Dimka	41002	Reinet S.à r.l.	41004
European Audio Consulting S.A.	41033	Resmius Holding S.A.	40995
Fair Bianca S.A.	40994	Schrader Investments Luxembourg S.à r.l.	40999
Finint S.A.	40997	Sefi One S.A.	41005
F.Int. S.A.	40994	SPP International S.A.	41040
Fondo obbligazionario con cedola periodi- ca	41039	Sterling Holdings S.A.	40994
Fondo obbligazionario protetto con cedola periodica	41039	Sylso Sàrl	41037
Freo Investment Management S.à r.l.	41006	Tomkins American Investments S.à r.l. ..	41000
FRUYTIER GROUP Purchase, sales and services	41002	Tomkins Automotive Company S.à r.l. ...	40999
H&Able Human Capital Builders S.à r.l.	40995	Tomkins Engineering S.à r.l.	41001
Iberint Holding S.A.	40999	Tomkins Holdings Luxembourg S.à r.l. ...	41003
Icare S.A.	41010	Tomkins Investments Company S.à r.l. ..	40998
IdB Finance S.à r.l.	41038	Tomkins Luxembourg S.à r.l.	41000
IMC Holding	40998	Tomkins Overseas Financing S.à r.l.	41003
Innoco S.A.	40994	Tomkins Overseas Financing S.à r.l.	41002
Insinger de Beaufort Finance S.à r.l.	41038	Tomkins Overseas Funding S.à r.l.	41004
Jafer S.A.	41006	Tomkins Overseas Funding S.à r.l.	41040
Jandira S.à r.l.	41008	TRAMP Luxembourg S.à r.l.	41007
Keane, Piper & Associates S.A.	40997	Universal (US) S.à r.l.	41005
LI Lux 1 S.à r.l.	40995	Zulu III S.à r.l.	41004
		Zulu II S.à r.l.	41001

Sterling Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 104.775.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54770 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2009045109/211/12.

(090052284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

F.Int. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 85.244.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009045120/5878/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01322. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

**Innoco S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. Fair Bianca S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 69.135.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INNOCO S.A.
FIDALUX S.A.
Le domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2009045145/565/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01962. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

MacArthur Investments, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 141.050.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Frank Walenta.

Référence de publication: 2009044492/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00986. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

LI Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.000.000,00.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 120.317.

Le bilan au 30 avril 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Bart Zech.

Référence de publication: 2009044491/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00990. - Reçu 50,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

LI Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.000.000,00.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 120.317.

Le bilan consolidé au 30 avril 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Bart Zech.

Référence de publication: 2009044490/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00996. - Reçu 88,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

H&Able Human Capital Builders S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 115.746.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signatures.

Référence de publication: 2009044493/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00980. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Resmius Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 98.232.

La société Gaston Administration S.A., avec siège social au 15-17, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg, a dénoncé avec effet immédiat le contrat de domiciliation conclu avec la société RESMIUS HOLDING S.A. (R.C.S. Luxembourg B 98 232) avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé à Luxembourg, le 02 mars 2009.

Gaston Administration S.A.

Signature

Référence de publication: 2009044195/4642/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00451. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Patron Dieter Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 115.587.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PATRON DIETER HOLDING S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009045248/6341/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01099. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Propriété Immo Européenne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 112.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PROPRIETE IMMO EUROPEENNE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009045224/6341/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01089. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Marshall Monteagle Holdings, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 19.600.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 27 mars 2009.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2010, à savoir.

Administrateurs

Mr David Courtnall Marshall, 32, Sherwood Road, Durban North, République d'Afrique du Sud.

Mr Alastair Robert Christopher Barclay, Jewell's Thatch, Chapel Row, Bucklebury, Nr. Reading, Berkshire, RG7 6PB, Royaume-Uni.

Mr Rory Charles Kerr, 6, Mount Pleasant Square, Ranelagh, Dublin 6, Irlande.

Mr John Michael Robotham, Brickwall Farm House, Kiln Lane, Clophill, Bedfordshire, MK45 4DA, Royaume-Uni

Commissaire aux comptes

International Audit Services S.à r. l., 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009044182/631/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00447. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Patron Bismarck Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 102.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PATRON BISMARCK HOLDING S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009045252/6341/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01101. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Finint S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 52.369.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 4 mars 2009

- Le siège social de la société est transféré du 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

- L'adresse professionnelle des Administrateurs de catégorie B de la société comme suit:

Monsieur Pierre MESTDAGH, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086, Luxembourg,

Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, diplômé D.E.S.S., demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

Monsieur Serge KRANCENBLUM, M.B.A., demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

- Le siège social de la société FIN-CONTROLE, Commissaire aux Comptes de la Société, ayant son siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Certifié sincère et conforme.

FININT S.A.

Signatures

Administrateur, Cat. A / Administrateur, Cat. B

Référence de publication: 2009044722/795/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01015. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Keane, Piper & Associates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 29.934.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009045274/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01899. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Batz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 127.153.

—
EXTRAIT

L'administrateur unique, dans ses résolutions du 3 février 2009, a décidé de transférer avec effet au 1^{er} février 2009, le siège social de la société actuellement sis au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Pour BATZ S.A.

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009045464/833/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01792. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Tomkins Investments Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 115.563.

—
Le bilan au 18 août 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mars 2009.

Pour la société

ATOZ S.A.

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009045465/4170/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01978. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

IMC Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 94.741.

—
EXTRAIT

Lors de sa réunion du 10 mars 2009, le conseil d'administration a décidé de transférer avec effet au 1^{er} février 2009, le siège social de la société actuellement sis au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Pour IMC HOLDING

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009045458/833/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06048. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Tomkins Automotive Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 100.000,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 115.665.

Le bilan au 20 août 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mars 2009.

Pour la Société

ATOZ S.A.

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009045447/4170/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01965. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Iberint Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 27.857.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 17 décembre 2008

La cooptation avec effet au 31 octobre 2008 de Madame Natalia VENTURINI, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Benoît PARMENTIER, démissionnaire est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Fait à Luxembourg, 17 décembre 2008.

Certifié sincère et conforme

IBERINT HOLDING S.A.

T. SIMONIN / L. MOSTADE

Administrateur / Administrateur, Présidente du Conseil d'administration

Référence de publication: 2009045442/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01602. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Schrader Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 100.000,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 111.624.

Le bilan au 16 mars 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mars 2009.

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009045433/4170/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01960. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Tomkins Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 110.750,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 86.644.

Le bilan au 20 août 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mars 2009.

ATOZ S.A.

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009045419/4170/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD02005. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Nalco Luxembourg Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 14.560,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 126.503.

EXTRAIT

Les gérants, dans leurs résolutions circulaires du 1^{er} avril 2009, ont décidé de transférer avec effet au 1^{er} février 2009, le siège social de la société actuellement sis au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2009.

Pour NALCO LUXEMBOURG HOLDINGS S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2009045454/833/19.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01601. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Tomkins American Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 100.000,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 86.645.

Le bilan au 18 août 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mars 2009.

Pour la Société

ATOZ S.A.

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009045452/4170/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01970. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Tomkins Engineering S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 100.000,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 115.660.

Le bilan au 18 août 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mars 2009.

Pour la Société

ATOZ S.A.

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009045473/4170/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01986. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Zulu II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 131.300.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue en date du 2 mars 2009

La démission de Mme Brigitte PETERMANN-RACK en tant que gérante de catégorie A de la société a été accepté avec effet au 23 janvier 2009.

Pour avis sincère et conforme

Pour ZULU II S.à r.l.

Signature

un mandataire

Référence de publication: 2009045463/6341/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01836. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Aviartner LH3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 5.595.975,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 110.098.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 30 mars 2009

L'associé unique de la Société prend acte de la démission tant que gérant de la Société avec effet au 20 décembre 2008.

L'associé unique décide de nommer Marie-Christine Recouvreur, ayant son adresse professionnelle au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 20 décembre 2008 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EXTRAIT

Aviartner LH3 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009045078/5499/19.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00865. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Tomkins Overseas Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 86.642.

Le bilan au 20 août 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mars 2009.

Pour la Société

ATOZ S.A.

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009045479/4170/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01995. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Dimka, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 66.655.

Sitzniederlegung

Hiermit kündigen wir den mit der DIMKA S.A. (R.C. B 66.655 Luxembourg) am 01.04.2004 abgeschlossenen Domizilierungsvertrag sofortiger Wirkung.

Ab dem 01.04.2009 hat die Gesellschaft somit nicht mehr ihren Sitz unter der Adresse:

11A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Luxemburg, den 31.03.2009.

FIDUCIAIRE CONSEIL ET MANAGEMENT S.A.R.L., Société à responsabilité limitée

i. A. NASRI

Geschäftsführer

Référence de publication: 2009045482/1215/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01123. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

FRUYTIER GROUP Purchase, sales and services, Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 17, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 54.706.

Résolution prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue au siège social en date du 30 janvier 2009:

Résolution unique:

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du 30 janvier 2009, les actionnaires décident à l'unanimité de nommer L'Alliance Révision Sarl représentée par Monsieur Bishen Jacmohone, ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, avenue Pasteur n° 54, en qualité de réviseur d'entreprises pour la mission de contrôle légal des comptes annuels de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Doncols, le 30 janvier 2009.

Pour F.G.P.S.S. SA

Pierre-André FRUYTIER

Référence de publication: 2009045485/801163/19.

Enregistré à Diekirch, le 6 avril 2009, réf. DSO-DD00088. - Reçu 178,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090052461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Best Topo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2513 Senningerberg, 2, rue des Sapins.
R.C.S. Luxembourg B 93.708.

Monsieur Marc PIERRET, agissant en sa qualité de gérant de la société BEST-TOPO SARL, avec siège social L - 2513 Senningerberg, 2 rue des Sapins, R.C.S. Luxembourg B numéro 93.708, déclare ratifier au nom de la Société, conformément à l'article 1690 du code civil, la cession de parts sociales suivant laquelle Messieurs Jeannot KOCH, Dany WINBOMONT, Fernand HENGEN, Eric HANSEN et Mike URBING ont cédé à la société B.E.S.T. ING. S.à r.l. RC Luxembourg B 121.127, 508 parts sociales de la Société, représentant cinquante virgule quatre-vingt pour cent (50,80 %) du capital.

Senningerberg, le 03 février 2009.

Pour BEST-TOPO SARL

Marc PIERRET

Le gérant

Référence de publication: 2009044168/10025/19.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03416. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Tomkins Overseas Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 86.642.

Le bilan au 18 août 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mars 2009.

Pour la Société

ATOZ S.A.

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009045477/4170/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01994. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Tomkins Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 102.555.

Le bilan au 18 août 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mars 2009.

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009045460/4170/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01975. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Zulu III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.600,00.**Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 131.311.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue en date du 2 mars 2009

La démission de Mme Brigitte PETERMANN-RACK en tant que gérante de catégorie A de la société a été accepté avec effet au 23 janvier 2009.

Pour avis sincère et conforme
Pour ZULU II S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009045461/6341/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01838. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Tomkins Overseas Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 100.000,00.**Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 86.643.

—
Le bilan au 18 août 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mars 2009.

Pour la Société
ATOZ S.A.
Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff
L-1736 Senningerberg
Signature

Référence de publication: 2009045480/4170/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01996. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Reinet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 140.794.

—
EXTRAIT

En date du 20 octobre 2008, Richemont S.A., associé détenant 500 parts sociales de la Société, a changé sa dénomination sociale en Reinet Investments S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 16.576.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2009.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009044789/260/19.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00825. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Sefi One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 62.692.

Constituée par-devant Me Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 30 décembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 266 du 4 juin 1998, modifiée par-devant Me Jean-Paul HENCKES, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 30 décembre 2003, acte publié au Mémorial C n° 173 du 11 février 2004.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SEFI ONE S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009044813/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01139. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Corporation Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 109.975.

Constituée par-devant Me THYES-WALCH, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en remplacement de Me Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 29 juillet 2005, acte publié au Mémorial C no 1341 du 7 décembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CORPORATION INVESTMENTS S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009044814/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01138. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Universal (US) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 105.075.

UNIVERSAL (US) FEEDER S.à r.l. a changé d'adresse comme suit:

21, allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

vers le

43, avenue J. F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009045414/9168/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01930. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Ball Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 90.415.

Par résolution signée en date du 17 décembre 2008, l'associé unique a décidé les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 18 décembre 2008

- Nomination de Manfred Schneider, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet au 18 décembre 2008 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044354/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00520. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Freo Investment Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 123.898.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 3 mars 2009

La démission de Mme Brigitte PETERMANN-RACK en tant que gérante de catégorie A de la société a été acceptée avec effet au 31 décembre 2008.

Pour avis sincère et conforme

Pour FREQ INVESTMENT MANAGEMENT S.à r.l.

Signature

un mandataire

Référence de publication: 2009045467/6341/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01835. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Jafer S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 25.932.

Extrait du procès-verbal de la réunion des administrateurs restants en date du 16 mars 2009

Monsieur Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur Sébastien ANDRE, administrateur démissionnaire, dont il achèvera le mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Pour extrait sincère et conforme

JAFER S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009045401/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01103. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Cosma International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 91.893.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COSMA INTERNATIONAL S.A.

FIDALUX S.A.

Le domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2009045108/565/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01971. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Caspian 1990 S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R.C.S. Luxembourg B 51.550.

Nous vous informons par la présente que notre Comité de Direction a résilié la relation commerciale entre la société en référence et notre société ceci avec effet en date du 26 mars 2009.

Dès lors, nous vous prions de noter que la société n'est plus domiciliée au 23 avenue Monterey, L-2086 LUXEMBOURG depuis cette date.

Le 30 Mars 2009.

SGG S.A.

Chantal MATHU / Corinne BITTERLICH

Sous Directeur / Directeur

Référence de publication: 2009044708/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00928. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

TRAMP Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 83, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 138.433.

Auszug der Ausserordentliche Generalversammlung vom 2. Oktober 2008.

Die alleinige Anteilhaberin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "TRAMP Luxembourg S. à r. l." mit Sitz in L-8308 Capellen, 83, Parc d'Activités Capellen (RCS Luxemburg ? B. 138.433) hat nachfolgende Beschlüsse genommen:

Erster Beschluss

TRAMP - Traffic and Mobility Planning GmbH, tritt seine einhundert (100) Anteile an den hier ebenfalls Erschienenen Herrn Sven OELTZE, Dipl. Ingenieur, wohnhaft in D-39108 Magdeburg, Stolze Strasse 10 ab.

Zweiter Beschluss

Der neue alleinige Anteilhaber beschliesst dann die aktuelle Geschäftsführerin mit sofortiger Wirkung abzurufen und ernennt auf unbestimmte Dauer Herrn Sven OELTZE, vorbenannt als alleinigen Geschäftsführer welcher die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtskräftig vertreten kann.

Luxemburg, den 2. Oktober 2008.

Für Auszug

Unterschrift

Référence de publication: 2009044730/206/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01468. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Mondi German Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 99.049.

Par résolutions signées en date du 19 mars 2009 l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Ryan Mangold, avec adresse à Station Road, KT15 2PG Addlestone, Royaume-Uni, de son mandat d'administrateur avec effet immédiat

- Nomination de James Paterson, avec adresse à Aviator Park, Station Road, KT15 2PG Addlestone, Surrey, Royaume-Uni, au mandat d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044349/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00508. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Patron Dreieich Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 113.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PATRON DREIEICH HOLDING S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009045243/6341/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01094. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Jandira S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 139.251.

EXTRAIT

Les gérants, dans leurs résolutions circulaires du 2 avril 2009, ont décidé de transférer avec effet au 1^{er} février 2009, le siège social de la société actuellement sis au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Par voie de conséquence, l'adresse professionnelle des gérants de catégorie B de la société, à savoir Monsieur Henri GRISIUS et Madame Stéphanie GRISIUS, est également modifiée avec effet au 1^{er} février 2009 et sera à partir de cette date au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Pour JANDIRA S.à.r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2009045462/833/22.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD02023. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Barnea S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.964.

1) Suite à la cession de parts intervenue en date du 31 décembre 2008 entre Gabriel Capital L.P., ayant son siège social au 450 Park Avenue, New York, NY 10022, Etats Unis d'Amérique et immatriculée sous le numéro 2269412 avec le Secretary of State, State of Delaware, Etats-Unis d'Amérique et Cerberus International Ltd ayant son siège social au 2nd Floor, Suite No. 2, First Commercial Centre, East Mall Drive, Freeport, Grand Bahama, the Bahamas et immatriculée sous le numéro 50.939B avec le Registrar of Commonwealth of the Bahamas et Cerberus Partners, L.P., ayant son siège social au 299, Park Avenue, New York, NY 10171, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée sous le numéro 2316340 avec le Secretary of State, State of Delaware, Etats-Unis d'Amérique et Cerberus Series Three Holdings LLC, ayant son siège social au 299, Park Avenue, New York, NY 10171, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée sous le numéro 3663644 avec le Secretary of State, State of Delaware, Etats-Unis d'Amérique, les 32 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 chacune sont transférées et ce, à compter du 15 mai 2008.

2) Suite à la cession de parts intervenue en date du 31 décembre 2008 entre Ariel Fund Ltd, ayant son siège social au 450 Park Avenue, New York, NY 10022, Etats Unis d'Amérique et immatriculée sous le numéro 3117 avec le Registrar of Companies of the Cayman Islands et Cerberus International, Ltd ayant son siège social au 2nd Floor, Suite No. 2, First Commercial Centre, East Mall Drive, Freeport, Grand Bahama, the Bahamas et immatriculée sous le numéro 50.939B avec le Registrar of Commonwealth of the Bahamas, les 25 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 chacune sont transférées et ce, à compter du 15 mai 2008.

3) Suite à la cession de parts intervenue en date du 31 décembre 2008 entre Outview LLC, ayant son siège social au c/o Millennium Management, L.L.C., 666 Fifth Avenue, 8th Floor, New York, NY 10103, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée sous le numéro 2269412 avec le Secretary of State, State of Delaware, Etats-Unis d'Amérique et Cerberus Series Three Holdings LLC ayant son siège social au 299, Park Avenue, New York, NY 10171, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée sous le numéro 3663644 avec le Secretary of State, State of Delaware, Etats-Unis d'Amérique et Cerberus Asia Series Two Holdings Ltd ayant son siège social au 69 Dr. Roy's Drive, Grand Cayman, KY1 1002, lies Cayman et immatriculée sous le numéro 124680 avec le Registrar of Companies of the Cayman Islands, les 20 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 chacune sont transférées et ce, à compter du 15 mai 2008.

4) Suite à la cession de parts intervenue en date du 31 décembre 2008 entre Amber Fund Ltd, ayant son siège social au 450 Park Avenue, New York, NY 10022, Etats Unis d'Amérique et immatriculée sous le numéro 122390 avec le Registrar of Companies of the Cayman Islands et Cerberus Asia Series Two Holdings Ltd ayant son siège social au 69 Dr. Roy's Drive, Grand Cayman, KY1 1002, lies Cayman et immatriculée sous le numéro 124680 avec le Registrar of Companies of the Cayman Islands, les 4 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 chacune sont transférées et ce, à compter du 15 mai 2008.

Suite aux cessions de parts susmentionnées, les parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- Cerberus International, Ltd, associé de la Société, se voit attribuer 40 parts sociales et détient à présent 244 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25 chacune.

- Cerberus Partners, L.P., associé de la Société, se voit attribuer 16 parts sociales et détient à présent 101 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25 chacune.

- Cerberus Series Three Holdings LLC, associé de la Société, se voit attribuer 15 part sociales et détient à présent 95 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25 chacune.

- Cerberus Asia Series Two Holdings, Ltd, associé de la Société, se voit attribuer 4 parts sociales et détient à présent 54 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25 chacune

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Barnea S.à r.l.

Mutua (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2009045334/683/54.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00716. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Icare S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 54.948.

Constituée par-devant Maître Alphonse LENTZ, alors notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 23 mai 1996, acte publié au Mémorial C no 406 du 22 août 1996.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ICARE S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009044907/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01137. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

AVL Diffusion, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarrière.
R.C.S. Luxembourg B 119.965.

Statuts coordonnés déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le mardi 17 mars 2009.

Pour la société
Me Martine DECKER
Notaire

Référence de publication: 2009044236/241/13.

(090050828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

LuxCo 95 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 143.900.

In the year two thousand and nine, on the seventeenth day of March.
Before Me Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LuxCo 94 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 143.901 and whose registered office is at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg,

here represented by Me Jan BÖING, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

The prenamed party is the sole shareholder of "LuxCo 95 S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 143.900, incorporated by a deed of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, dated December 24, 2008, published in the Mémorial C number 210 of January 30, 2009 (the "Company").

Which appearing party, represented as indicated above, has requested the notary to enact the following:

I. THAT THE AGENDA OF THE EXTRAORDINARY GENERAL MEETING OF THE COMPANY IS THE FOLLOWING:

Agenda:

1. Decision to convert the corporate capital currency from Euros to Pounds Sterling.

2. Decision to create new classes of shares with the rights as stated in the Company's articles of association (as amended and restated) of the Company.

3. Decision to convert the existing shares representing the Company's current share capital into one hundred and fifteen (115) class A shares with a par value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) and an aggregate share premium of thirty-three Pounds Sterling and seventy-five Pence (£ 33.75.-), having the rights and obligations as set forth in the Company's articles of association (as amended and restated).

4. Decision to increase the corporate capital of the Company by an amount of one million two hundred fifty-one thousand one hundred Pounds Sterling (£ 1,251,100.-), so to raise it from its present amount of eleven thousand five hundred Pounds Sterling (£ 11,500.-) to one million two hundred sixty-two thousand six hundred Pounds Sterling (£ 1,262,200.-) by the issuance of: (i) twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares of class A with a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and carrying an aggregate share premium of one hundred twenty-five thousand Pounds Sterling (£ 125,000.-) (the "A Shares"); (ii) ten (10) redeemable ordinary shares of class C having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and carrying each a share premium of two hundred forty-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred Pounds Sterling (£ 249,999,900.-) (the "C Shares") and (iii) one (1) redeemable preference share of class D having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) and carrying a share premium of ten (10.-) Pounds Sterling (the "D Share").

Subscription by (i) LuxCo 94 S.à r.l. of twelve thousand five hundred (12,500) A Shares and ten (10) C Shares and payment thereof by cash contribution, and (ii) LuxCo 93 S.à r.l. of one (1) D Share and payment thereof by cash contribution.

5. Decision to reduce the share capital of the Company by an amount of one thousand one hundred Pounds Sterling (£ 1,100.-) by means of reducing the number of A Shares in issuance by eleven (11) and to allocate such amount to the legal reserve fund, so that the aggregate number of A Shares in issuance equals to twelve thousand six hundred and four (12,604).

6. Decision to amend and restate the articles of association of the Company.

7. Decision to acknowledge and accept the resignation of the sole manager currently in office and to appoint - upon proposal of LuxCo 94 S.à r.l. - new managers of the Company.

8. Decision to change the registered office of the Company.

9. Decision to appoint the auditor of the Company.

II. THAT THE SOLE SHAREHOLDER, OR, AS THE CASE MAY BE, THE GENERAL MEETING OF SHAREHOLDERS OF THE COMPANY, HAS UNANIMOUSLY TAKEN THE FOLLOWING RESOLUTIONS:

First resolution

The sole shareholder resolved to change the corporate capital currency of the Company from Euros to Pounds Sterling and to fix the Company's issued corporate capital at eleven thousand five hundred Pounds Sterling (£ 11,500.-), represented in replacement of the current five hundred (500) shares of the Company by one hundred and fifteen (115) shares having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and an aggregate share premium of thirty-three Pounds Sterling and seventy-five Pence (£ 33.75.-) by way of (i) conversion of the corporate capital currency of the Company from Euros to Pounds Sterling at the official applicable EUR/GBP exchange rate of 0.9227 on 13 March 2009 and (ii) a capital reduction by transfer to share premium of the Company of an amount of thirty-three Pounds Sterling and seventy-five Pence (£33.75.-) necessary for rounding purposes.

Second resolution

The sole shareholder resolved to create the following new classes of shares with the rights and obligations as set forth in the Company's articles of association (as amended and restated): (i) class A shares, having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and carrying a certain share premium; (ii) class B shares, having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and carrying each a share premium of one hundred ninety-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred Pounds Sterling (£ 199,999,900.-); (iii) class C shares, having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and carrying each a share premium of two hundred forty-nine million nine hundred ninety-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred Pounds Sterling (£ 249,999,900.-); and (iv) class D shares, having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and carrying each share premium of ten Pounds Sterling (£ 10.-).

Third resolution

The sole shareholder resolved to convert the existing shares representing the Company's current share capital into one hundred and fifteen (115) class A shares with a par value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) and an aggregate share premium of thirty-three Pounds Sterling and seventy-five Pence (£ 33.75.-), such class A shares having the rights and obligations as set forth in the Company's articles of association (as amended and restated).

Fourth resolution

The general meeting resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one million two hundred fifty-one thousand one hundred Pounds Sterling (£ 1,251,100.-), so to raise it from its present amount of eleven

thousand five hundred Pounds Sterling (£ 11,500.-) to one million two hundred sixty-two thousand six hundred Pounds Sterling (£ 1,262,600.-) by the issuance of: (i) twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares of class A with a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and carrying an aggregate share premium of one hundred twenty-five thousand Pounds Sterling (£ 125,000.-) (the "A Shares"); (ii) ten (10) redeemable ordinary shares of class C having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and carrying each a share premium of two hundred forty-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred Pounds Sterling (£ 249,999,900.-) (the "C Shares"); and (iii) one (1) preference share of class D with a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) and carrying a share premium of ten Pounds Sterling (£ 10.-) (the "D Share").

Subscription - Payment

Thereupon, LuxCo 94 S.à r.l., prenamed, here represented as stated above, has declared to subscribe for twelve thousand five hundred (12,500) A Shares and for all ten (10) C Shares.

LuxCo 93 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143.709 and whose registered office is at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, here represented by Me Jan BÖING, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal (which proxy shall be signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time), has declared to subscribe for one (1) D Share.

The twelve thousand five hundred (12,500) A Shares, the ten (10) C Shares and the one (1) D Share have been fully paid up by contribution in cash of an aggregate amount of two billion five hundred one million three hundred seventy-five thousand one hundred ten Pounds Sterling (£ 2,501,375,110.-), out of which: (i) one million two hundred fifty thousand Pounds Sterling (£ 1,250,000.-) is the nominal value of the twelve thousand five hundred (12,500) A Shares and one hundred twenty-five thousand Pounds Sterling (£ 125,000.-) constitutes the aggregate share premium of the A Shares (before allocation to the legal reserve); (ii) one thousand Pounds Sterling (£ 1,000.-) is the nominal value of the ten (10) C Shares and two billion four hundred ninety-nine million nine hundred ninety-nine thousand Pounds Sterling (£ 2,499,999,000.-) is the aggregate share premium of the C Shares (before allocation to the legal reserve); and (iii) one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) is the nominal value of the one (1) D Share and ten (10) Pounds Sterling (£ 10.-) constitutes the share premium of the D Share (before allocation to the legal reserve), so that the amount of two billion five hundred one million three hundred seventy-five thousand one hundred ten Pounds Sterling (£ 2,501,375,110.-), is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Out of this amount of two billion five hundred one million three hundred seventy-five thousand one hundred ten Pounds Sterling (£ 2,501,375,110.-), an amount of one hundred twenty-five thousand one hundred ten Pounds Sterling (£ 125,110.-) shall be allocated to the legal reserve fund of the Company, so that the legal reserve is fully constituted.

Fifth resolution

The general meeting resolved to reduce the share capital of the Company by an amount of one thousand one hundred Pounds Sterling (£ 1,100.-) by means of reducing the number of A Shares in issuance by eleven (11) and to allocate such amount to the legal reserve fund, so that the aggregate number of A Shares in issuance equals to twelve thousand six hundred and four (12,604).

Sixth resolution

The general meeting resolved to amend and restate the Company's articles of association as follows:

Title I. - Denomination - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by present laws, especially the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the "Companies' Law") and the present articles of association (the "Articles").

Art. 2. The denomination of the Company is "LuxCo 95 S.à r.l.".

Art. 3.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

3.2 It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City upon a resolution of the general meeting of shareholders of the Company.

Art. 4.

4.1 The Company shall have as its business purposes (i) to hold directly or indirectly (including, without limitation, through a trust) participations, securities and bank deposits, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, government bodies or trusts, to acquire by purchase, subscription, or in any other manner as well as to transfer by sale, exchange or otherwise stock, bonds, debentures, notes, profit participating instruments and other securities of any kind (including derivatives), to possess, to administer, to develop and to manage its portfolio, (ii) to raise funds, whether directly or indirectly (including, without limitation, through a trust), on a loan or hybrid profit participating basis

exclusively from its parent undertakings, its subsidiaries or other subsidiaries of its parent undertakings and to lend them, directly or indirectly (including, without limitation, through a trust), exclusively to its parent undertakings, its subsidiaries or other subsidiaries of its parent undertakings and (iii) to issue directly or indirectly (including, without limitation, through a trust) options.

4.2 The Company may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise exclusively to its direct or indirect parent undertakings. The Company may borrow in any form, save that it may not raise funds from the public. In particular, the Company is authorised to (i) issue debt or hybrid securities of any nature (public offerings excluded) and denominated in Pounds Sterling, (ii) lend funds in any manner, including, without limitation, through a trust or by granting loans to, or by acquiring, purchasing, subscribing for or otherwise receiving rights to debt instruments of any kind issued exclusively by, its parent undertakings, (iii) pledge, mortgage or otherwise create security interests in or over some or all of its assets, property and rights to secure the payment of any amounts payable under any loan taken, or any bond, note, debenture or other debt or hybrid instrument issued by the Company, any of its parent undertakings or such other company, in which the Company has a direct or indirect participation or interest, and (iv) to issue directly or indirectly (including, without limitation, through a trust) options.

4.3 The Company may employ any technique and instrument relating to its assets or investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments to protect against exchange risks and interest rate risks.

4.4 The Company may also participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises (including, without limitation, trusts to be established abroad).

4.5 In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, industrial or commercial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. The Company is formed for an unlimited period.

Title II. - Capital - Shares - Share premium - Redemption of shares

Art. 6.

A) Share capital

6.1 The issued corporate share capital is fixed at one million two hundred sixty-one thousand five hundred Pounds Sterling (£ 1,261,500.-) represented by: (i) twelve thousand six hundred and four (12,604) ordinary shares of class A with a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and carrying each a share premium of ten Pounds Sterling (£ 10.-), entirely subscribed and fully paid up; (ii) ten (10) redeemable ordinary shares of class C having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and carrying each a share premium of two hundred forty-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred Pounds Sterling (£ 249,999,900), entirely subscribed and fully paid up; and (iii) one (1) redeemable preference share of class D having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) and carrying a share premium of ten Pounds Sterling (£ 10.-), entirely subscribed and fully paid up.

6.2 The Company shall have an authorised capital of one million two hundred sixty-two thousand five hundred Pounds Sterling (£ 1,262,500.-) represented by twelve thousand six hundred twenty-five (12,625) shares, divided into the following classes:

a) Twelve thousand six hundred and four (12,604) ordinary shares of class A having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and carrying each a share premium of ten Pounds Sterling (£ 10.-) (the "A Shares");

b) Ten (10) redeemable preference shares of class B having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and carrying each a share premium of one hundred ninety-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred Pounds Sterling (£ 199,999,900) (the "B Shares");

c) Ten (10) redeemable ordinary shares of class C having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) each and carrying each a share premium of two hundred forty-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred Pounds Sterling (£ 249,999,900) (the "C Shares"); and

d) One (1) redeemable preference share of class D having a nominal value of one hundred Pounds Sterling (£ 100.-) and carrying a share premium of ten Pounds Sterling (£ 10.-) (the "D Share").

6.3 Unless the context indicates otherwise, the term "share(s)" as used in the Articles shall refer collectively to the A Shares, the B Shares, the C Shares and the D Share.

6.4 The board of managers is hereby authorised to issue further shares with an issue premium as indicated above in Articles 6.2 b), so as to bring the total corporate capital of the Company up to the total authorised corporate capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares at any time prior to the end of a five (5) year time period from the date of publication of the respective authorisation given to the Company's management in this respect under the present Articles.

6.5 The board of managers is authorised to determine the conditions attached to any subscription for shares of each of the above listed classes from time to time.

6.6 When the board of managers effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this Article 6 in order to record the change and the Company's management is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

6.7 The period of this authority may be extended by resolution of the general meeting of shareholders from time to time, in the manner required for amendment of the Articles.

6.8 The authorised or issued capital of the Company may be increased or reduced in compliance with the Luxembourg legal requirements.

B) Rights of shares

6.9 Each share gives right to one (1) vote.

6.10 The holders of the shares are entitled to the following distributions:

a) The A Shares, the C Shares and the D Share are excluded from any dividend distribution during the period going from 17 March 2009 (inclusive) until 2 April 2009 inclusive (the "Dividend Exclusion Period"), unless, (i) during the entire Dividend Exclusion Period the A Shares, the C Shares and the D Share are the only classes of shares issued by the Company and no B Shares have been issued or (ii) all B Shares in issuance are redeemed prior to any Dividend Payment Date (as defined here below) due to the occurrence of a B Shares Redemption Event Date as defined in Article 7.11. During the Dividend Exclusion Period and subject to the provisions of Article 19, the ten (10) B Shares will give their holder a right, to the extent that the required funds are available, to an initial aggregate dividend (the "Initial Dividend") of one hundred seventy-five million eight hundred thirty-six thousand two hundred seventy-four Pounds Sterling and eighteen Pence (£ 175,836,274.18.-) payable on 31 March 2009 (the "Initial Dividend Payment Date") and to a second aggregate dividend (the "Second Dividend", and, together with the Initial Dividend, each a "Dividend Amount") of five hundred twenty-seven million five hundred eight thousand eight hundred twenty-two Pounds Sterling and fifty-four Pence (£ 527,508,822.54.-) payable on 2 April 2009 (the "Second Dividend Payment Date", and, together with the Initial Dividend Payment Date, each a "Dividend Payment Date").

b) Following the Dividend Exclusion Period, the D Share has a discretionary entitlement to a preferred dividend for an aggregate amount of up to seven hundred million Pounds Sterling (£ 700,000,000.-) per calendar year (the "D Share Premium"), payable (i) at the sole and absolute discretion of the board of managers, in case the D Share Dividend is paid out as interim dividend in accordance with the provisions of Article 19, or (ii) following a decision of the shareholders at an ordinary general shareholders' meeting requiring a majority as set out in Article 15.4, in case the D Share Dividend is paid out as annual dividend, (in each of the cases (i) and (ii)) in priority to any distribution payable on the A Shares and the C Shares, to the extent that the required funds are available and subject to the provisions of Article 19. Thereafter, as for any residual profits, the A Shares, the C Shares and the D Share, respectively, will have an exclusive right to all dividends payable at the discretion of the board of managers or the shareholders, as the case may be, subject to the provisions of Article 19, *pari passu* in proportion to capital and premium invested.

6.11 Liquidation proceeds following the liquidation of the Company will be attributed as follows: (i) following the issue of the B Shares, in priority to the holder of the B Shares (who shall rank senior to the A Shares, the C Shares and the D Share) for an amount equal to the Redemption Formula Amount as determined pursuant to Article 7.11, whereby the date for the calculation of the Redemption Formula Amount shall be determined in accordance with Article 7.11 a); (ii) thereafter, to the holder of the C Shares for an amount up to the nominal value of the C Shares including the share premium paid up on the C Shares; (iii) thereafter, *pari passu* to the holder(s) of the A Shares and the D Share, respectively, for an amount up to the total aggregate nominal value of the A Shares and the D Share, respectively, each time including the share premium, if applicable; (iv) thereafter, as for any residual liquidation proceeds, *pari passu* in proportion to capital and premium invested.

C) B Shares Share Premium

6.12 The funds received as share premium of the B Shares upon issuance of the B Shares are allocated to a special premium reserve, except for those allocated to the legal reserve. The special premium reserve is at the disposal of the shareholders and the board of managers, as the case may be, for the payment of redemption proceeds and liquidation distributions on the B Shares pursuant to the provisions of Articles 6.11 and 7.6 to 7.10.

D) C Shares Share Premium

6.13 The funds received as share premium of the C Shares upon issuance of the C Shares are allocated to a special premium reserve, except for those allocated to the legal reserve. The special premium reserve is at the disposal of the shareholders and the board of managers, as the case may be, for the payment of redemption proceeds and liquidation distributions on the C Shares pursuant to the provisions of Articles 6.11 and 7.14 to 7.15.

E) A Shares Share Premium

6.14 The funds received as share premium of the A Shares upon issuance of the A Shares are allocated to the legal reserve.

F) D Share Premium

6.15 The funds received as share premium of the D Share upon issuance of the D Share are allocated to the legal reserve.

Art. 7.

7.1 Shares are freely transferable among shareholders. Transfer of shares *inter vivos* to non-shareholders may only be made with the prior approval of shareholders representing three quarters (3/4) of the corporate capital. Any transfer of shares must take place and be effected in Luxembourg.

7.2 Without prejudice to Article 7.1, each share transfer shall either be notified to, or directly acknowledged and accepted by, the Company for the purpose of rendering the transfer enforceable against third parties in compliance with articles 189 and 190 of the Companies' Law. Upon such notification or acknowledgement and acceptance, the Company shall promptly update the share register in respect of, and duly register and file with the Luxembourg Register of Commerce, the relevant change in the shareholding structure of the Company. All actions required to be performed in connection with any transfer of title to the B Shares (including executing any documents or notices of transfer of those shares) shall be performed in Luxembourg.

7.3 Each share is indivisible with regard to the Company, which admits only one (1) owner for each of them.

7.4 The Company's share register shall be kept and maintained at all times within the Grand Duchy of Luxembourg.

7.5 Without prejudice to the provisions of Articles 7.14 and 7.17, shares in the Company shall not be redeemable at the request of a shareholder.

A) Redemption of B Shares

7.6 The Company may redeem the B Shares, other than under Articles 7.7 to 7.10, in the following circumstances:

a) Whenever the board of managers considers this to be in the best interest of the Company and by giving at least five (5) clear business days (on which banks are generally open for business in London (United Kingdom), Zurich (Switzerland) and Luxembourg City (Luxembourg), each a "Business Day") notice (the "Early Voluntary Redemption Notice") to the present holder of the B Shares (the "Early Voluntary Redemption"), within the limitations set forth in Article 7.12 and bylaw; or

b) If under an agreement between persons one (1) or more of which is a direct or indirect shareholder of the Company, a commercial term thereof is left for future agreement between the parties and such parties fail to reach agreement thereon within the time specified in such agreement, by giving at least one (1) clear Business Day notice to the present holder of the B Shares (the "Early Short Notice Redemption", and, together with the Early Voluntary Redemption, each an "Early Redemption") within the limitations set forth in Article 7.12 and by law.

For each Early Redemption, the redemption price shall be determined pursuant to Article 7.11, whereby the calculation of the Redemption Formula Amount shall be calculated in respect of the date on which the relevant Early Redemption becomes effective.

7.7 The B Shares will be automatically and immediately redeemed pursuant to the provisions of Articles 7.11 to 7.13 upon the occurrence of an Insolvency Event in respect of any of the following: (i) any present shareholder being at the same time a holder of one or more A Shares (each, an "A Shareholder") or a holder of the D Share (the "D Shareholder"), or any company belonging to the same group of companies as such A Shareholder or D Shareholder, respectively, (ii) Barclays Bank PLC, (iii) Dion Investments No. 1 Limited and/or (iv) the Company. For this purpose "Insolvency Event" means with respect to a person:

- a) it is dissolved (other than pursuant to a consolidation, amalgamation or merger);
- b) it becomes insolvent or unable to pay its debts or fails or admits in writing its inability generally to pay its debts as they become due;
- c) it makes a general assignment, arrangement or composition with or for the benefit of its creditors;
- d) it institutes or has instituted against it a proceeding seeking a judgment of insolvency or bankruptcy or any other relief under any bankruptcy or insolvency law or other similar law affecting creditors' rights, or a petition is presented for its winding-up or liquidation and either (I) results in a judgment of insolvency or bankruptcy or the entry of an order for relief or the making of an order for its winding-up or liquidation or (II) is not dismissed, discharged, stayed or restrained in each case within fifteen (15) days of the institution or presentation thereof;
- e) it has a resolution passed for its winding-up, official management or liquidation (other than pursuant to a consolidation, amalgamation or merger);
- f) it seeks or becomes subject to the appointment of an administrator, provisional liquidator, conservator, receiver, trustee, custodian or other similar official for it or for all or substantially all its assets;
- g) a secured party takes possession of all or substantially all of its assets or has a distress, execution, attachment, sequestration or other legal process levied, enforced or sued on or against all or substantially all of its assets and such secured party maintains possession, or any such process is not dismissed, discharged, stayed or restrained, in each case within fifteen (15) days thereafter;
- h) it causes or is subject to any event with respect to it which, under the applicable laws of any jurisdiction, has an analogous effect to any of the events specified in a) to g) above (inclusive),
including without limitation:
 - i) the institution of bankruptcy proceedings (faillite) in relation to it under articles 437 ff of the Luxembourg Code of commerce, the filing for relief in relation to it under the suspension of payments procedure (sursis de paiement) of articles 593 ff of the Luxembourg Code of commerce, or any composition proceedings (concordat préventif de faillite) in relation to it under the Luxembourg law of April 14, 1886, as amended;
 - j) the petition in relation to it for the opening of controlled management proceedings (gestion contrôlée) as defined in the Luxembourg Grand-Ducal Decree dated May 24, 1935;

k) any proceedings in relation to it for judicial liquidation (liquidation judiciaire) under article 203 of the Companies' Law;

l) the filing of a request to open bankruptcy proceedings (Konkursbegehren) in relation to it under article 166 of the Swiss Debt Enforcement and Bankruptcy Law;

m) the institution of a proceeding seeking a judgment of moratorium (Konkursaufschub) under article 725a of the Swiss Code of Obligations or composition (Nachlassstundung) under articles 293 ff of the Swiss Debt Enforcement and Bankruptcy Law by a Swiss court;

n) as the case may be, the institution of a proceeding seeking a judgment of administration (in particular by appointment of an investigating agent (Untersuchungsbeauftragter)) by the Swiss Financial Market Supervisory Authority or any other competent Swiss authority;

o) the declaration of insolvency or bankruptcy under articles 171 ff of the Swiss Debt Enforcement and Bankruptcy Law or moratorium under article 725a of the Swiss Code of Obligations or composition under articles 293 ff of the Swiss Debt Enforcement and Bankruptcy Law or administration or the entry of an order for relief or the order for winding-up or liquidation by a Swiss court or, as the case may be, the Swiss Financial Market Supervisory Authority, or any other competent Swiss authority;

p) the institution of a proceeding leading to the withdrawal of the licence as a bank or as a securities dealer (where the relevant party holds any such licence), or any other authorization necessary to conduct its business or the declaration of such withdrawal by the Swiss Financial Market Supervisory Authority, or any other competent Swiss authority.

7.8 The B Shares will be automatically and immediately redeemed pursuant to the provisions of Articles 7.11 to 7.13 if, in circumstances where a person has agreed to purchase or acquire any or all of the B Shares (whether under a contract for sale, an option agreement, a sale and repurchase agreement, a stock loan or any other arrangement which provides for title to or ownership of any or all of the B Shares to be transferred and including, in the case of a stock loan, repurchase agreement or similar arrangement, in respect of the redelivery or repurchase of the B Share(s) thereunder (each, a "B Shares Transfer Agreement")),

a) either (i) that person fails to pay immediately the purchase price or other consideration in respect of such acquisition or purchase on the date on which such payment is expressed to be due (and, for the avoidance of doubt, irrespective of the failure by the other party to deliver such B Share(s) if the other party was ready, able and willing to deliver such B Share(s) but for the failure of such party to pay such price or other consideration), with the redemption of the B Shares to occur on the due date for payment as stated in such B Shares Transfer Agreement, or (ii) the person who has agreed to sell or transfer any or all of the B Share(s) as provided for in such B Shares Transfer Agreement fails to deliver immediately such B Share(s) by the time and on the date on which such delivery is expressed to be due (for the avoidance of doubt, irrespective of the failure by the other party to pay the price or consideration therefor if the other party was ready, able and willing to pay such price or consideration but for the failure of such party to deliver such B Share(s)), with the redemption of the B Shares to occur on the due date for delivery, immediately after a deadline provided for in such B Shares Transfer Agreement, if any, as stated in such B Shares Transfer Agreement; or

b) the performance of the obligations of the parties under a B Shares Transfer Agreement is accelerated due to any event (however described) as provided for in such B Shares Transfer Agreement, with the redemption of the B Shares to occur on the accelerated due date for such performance as stated in such B Shares Transfer Agreement; or

c) the B Share(s) cannot be delivered as required by the terms of a B Shares Transfer Agreement due to the occurrence of any change in applicable law, or the adoption or promulgation of any applicable law, or any change in the interpretation or administration of any applicable law by any governmental authority, (in each case) after the date upon which the Articles were adopted, with the redemption of the B Shares to occur on the date, on which delivery would have been required to be made pursuant to such B Shares Transfer Agreement.

For the purposes of this Article 7.8, "applicable law" shall mean any law or regulation of the United Kingdom, the Cayman Islands, the Grand Duchy of Luxembourg or, in respect of any assignee of the B Shares only, New York; "governmental authority" shall mean the United Kingdom, the Cayman Islands, the Grand Duchy of Luxembourg or, in respect of any assignee of the B Shares only, New York, and (in each case) any government or person therein exercising executive, legislative, judicial or regulatory functions of or pertaining to government.

7.9 The B Shares will be automatically and immediately redeemed pursuant to the provisions of Articles 7.11 to 7.13 if, in circumstances where an A Shareholder or the D Shareholder, respectively, enters into a derivative transaction of any kind with the Barclays Bank PLC (each, a "Derivative Transaction Agreement"), an Early Termination Date (as defined in such Derivative Transaction Agreement) occurs as a result of an Event of Default (as defined in such Derivative Transaction Agreement) under such Derivative Transaction Agreement, with the redemption of the B Share(s) to occur on the date specified in accordance with the Derivative Transaction Agreement as being the Early Termination Date.

7.10 Unless otherwise redeemed in accordance with the provisions of this Article 7, the B Shares will be automatically redeemed pursuant to the provisions of Articles 7.11 to 7.13 on 17 March 2015 (the "B Shares Scheduled Redemption Date").

7.11 Upon the date of (i) the automatic redemption of the B Shares pursuant to Articles 7.7 to 7.10, or (ii) the occurrence of an Early Redemption pursuant to Article 7.6 or any other redemption of the B Shares prior to 17 March 2015 (each event in (i) and (ii), a "B Shares Redemption Event Date"), the redemption price shall be calculated as follows:

a) The aggregate redemption price in respect of the B Shares (the "Redemption Formula Amount") shall be calculated in accordance with the Redemption Formula, whereby the calculation shall be made in respect of the relevant B Shares Redemption Event Date, except that, in an Insolvency Event of the Company, the calculation shall be made in respect of the date on which all other creditors of the Company have been paid out (the "Winding-Up Date"). The redemption price in respect of each B Share shall be the Redemption Formula Amount, divided by the number of B Shares in issue.

b) For the purpose of the calculation of the Redemption Formula Amount, "Redemption Formula" means the sum of (i) the Present Value of the Initial Dividend, (ii) the Present Value of the Second Dividend (each of these 'Present Value of the Initial Dividend' and 'Present Value of the Second Dividend' to be determined by the 'Present Value of each Dividend Amount' set out below), and (iii) the Present Value of the Redemption Amount (as defined below), each calculated as follows:

$$\text{Present Value of each Dividend Amount} = (W / (1 + Y \times n / 365)) \times R$$

Where:

W = the relevant Dividend Amount that would have been due on the relevant Dividend Payment Date (in accordance with Article 6.10 a)), assuming the required funds would have been available on the relevant Dividend Payment Date. For the avoidance of doubt, (i) W equals 0 at any time following full payment of the corresponding Dividend Amount on the relevant Dividend Payment Date, irrespective of whether the relevant dividend payment was lawful and in compliance with Article 19, and (ii) in all other cases (including, but not limited to, partial payment, delayed payment or no payment of the corresponding Dividend Amount on the relevant Dividend Payment Date), W equals any Dividend Amount which would have been due and payable but unpaid on the relevant Dividend Payment Date.

Y = The rate determined with respect to the date on which such B Shares Redemption Event Date or Winding-Up Date, as the case may be, occurs, will be the rate for deposits in Pounds Sterling for a period (the "Discount Period") from and including the B Shares Redemption Event Date or Winding-Up Date, as the case may be, to, but excluding, the relevant Dividend Payment Date which appears two (2) Business Days before on the Reuters Screen LIBOR01 Page as of 11.00 a.m., London time, on the B Shares Redemption Event Date or Winding-Up Date, as the case may be. If rates do not appear on the Reuters Screen LIBOR01 Page (or such replacement page) for the relevant Discount Period, the rate shall be determined by interpolating (on a straight line basis) between the published rates for the period nearest in length to but less than the relevant Discount Period and the period nearest in length to but more than the relevant Discount Period.

n = the actual number of days from and including the B Shares Redemption Event Date or Winding-Up Date, as the case may be, to, but excluding the relevant Dividend Payment Date. For the avoidance of doubt, n equals 0 at any time where the B Shares Redemption Event Date or Winding-Up Date, as the case may be, occurs on or after the relevant Dividend Payment Date.

$$R = 86.7831332 \%$$

$$\text{Present Value of the Redemption Amount} = (v / (1 + Z)^{n/365})$$

Where:

$$V = \text{£ } 2,000,000,000.-.$$

$$Z = 7.5475307258 \%$$

n = the actual number of days from and including the date of the B Shares Redemption Event Date or Winding-Up Date, as the case may be, to, but excluding, the B Shares Scheduled Redemption Date.

Such Redemption Formula Amount, as divided by the number of B Shares in issue, shall be reduced in respect of any B Share by an amount equal to any proceeds received by the holder of such B Share (by way of payment, set-off or otherwise) in respect of such B Share under or pursuant to any guarantee and/or indemnity granted by any person (the "Guarantor") in favour of that holder of B Shares (other than any such holder of B Shares who is the Guarantor or a member of the same group of companies as the Guarantor).

7.12 Following the occurrence of any B Shares Redemption Event Date or Winding-Up Date, as the case may be, and the calculation of the Redemption Formula Amount pursuant to Article 7.11, the Company may only use distributable profits and reserves (including share premium) as shown in interim financial statements to be drawn up as of the date of redemption or, in case of an Insolvency Event of the Company, if no interim financial statements are drawn up by the insolvency receiver, as otherwise determined by that insolvency receiver, to pay out the Redemption Formula Amount to the holder of the B Shares.

7.13 Upon the occurrence of a B Shares Redemption Event Date or Winding-Up Date, as the case may be, the B Shares shall be automatically cancelled and the board of managers or, as the case may be, the Company's insolvency receiver shall be authorised to take all necessary steps for the purpose of updating the Articles and the register of the Company's shareholders as a result of any cancellation of redeemed shares.

B) Redemption of C Shares

7.14 Following the occurrence of a B Shares Redemption Event Date or Winding-Up Date, as the case may be, the C Shares may be redeemed upon the demand of any present shareholder of the Company and/or the Board of Managers by giving at least five (5) clear Business Days notice to the Company or the relevant shareholder (the "C Shares Voluntary

Redemption") within the limitations set forth in Article 7.16 and by law. The redemption price shall be equal to the par value of the C Shares and the paid up share premium on the relevant C Shares.

7.15 Unless otherwise redeemed pursuant to the provisions of Article 7.14, the C Shares will be automatically redeemed pursuant to the provisions of Articles 7.16 to 7.17 on 24 March 2015 (the "C Shares Scheduled Redemption Date", and, together with the C Shares Voluntary Redemption, the "C Shares Redemption Event Date"). The redemption price shall be equal to the par value of the C Shares and the paid up share premium on the relevant C Shares.

7.16 Following the occurrence of any C Shares Redemption Event Date, the Company may only use distributable profits and reserves (including share premium) as shown in interim financial statements to be drawn up as of the date of redemption to pay out the redemption price to the shareholder of the C Shares subject to redemption.

7.17 Upon the occurrence of a C Shares Redemption Event Date, the C Shares shall be automatically cancelled and the board of managers or, as the case may be, the Company's insolvency receiver shall be authorised to take all necessary steps for the purpose of updating the Articles and the register of the Company's shareholders as a result of any cancellation of redeemed shares.

C) Redemption of D Share

7.18 Following the occurrence of a B Shares Redemption Event Date or Winding-Up Date, as the case may be, the D Share may be redeemed upon the unilateral consent of the holder of the D Share and the Company by giving at least five (5) clear Business Days notice to the Company or the holder of the D Shares, as applicable (the "D Share Voluntary Redemption") within the limitations set forth in Article 7.19 and by law. The redemption price shall be equal to the par value of the D Share, the paid up share premium on the D Share plus a redemption premium of up to seven hundred million Pounds Sterling (£ 700,000,000), such redemption premium to be determined at the sole and absolute discretion of the board of managers, subject to the provisions of Article 19.

7.19 Following the occurrence of the D Share Voluntary Redemption, the Company may only use distributable profits and reserves (including share premium) as shown in interim financial statements to be drawn up as of the date of redemption to pay out the redemption price to the shareholder of the D Share.

7.20 Upon the occurrence of a D Share Voluntary Redemption, the D Share shall be automatically cancelled and the board of managers or, as the case may be, the Company's insolvency receiver shall be authorised to take all necessary steps for the purpose of updating the Articles and the register of the Company's shareholders as a result of any cancellation of redeemed share.

Art. 8. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Title III. - Management

Art. 9.

9.1 The Company is administered by a board of managers composed of four (4) managers, with all managers professionally resident in Luxembourg, not necessarily shareholders, appointed by the general meeting of shareholders with or without limitation of their period of office.

9.2 The managers' powers and their remuneration are fixed by the general meeting of shareholders.

9.3 Only the holder(s) of the A Shares, the C Shares and the D Share shall have the right to propose candidates for election to the board of managers.

9.4 The general meeting of shareholders has the power to remove managers at any time without giving reasons.

Art. 10.

10.1 The managers will elect amongst themselves a manager who will act as the chairman of the board. In the absence of the chairman, the board of managers will appoint a chairman pro tempore another manager who presides over the meeting. The chairman's duties consist of supervising the compliance of the board proceedings with the terms of this Article 10 and in chairing meetings of the board of managers. The chairman and the chairman pro tempore, if applicable, will be appointed by vote of the majority of managers present or represented at the relevant board meeting. The chairman and the chairman pro tempore, if applicable, shall have a casting vote.

10.2 In the event of a vacancy on the board of managers, the remaining managers have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

10.3 Unless stated otherwise in the Articles, the managers may regulate their proceedings as they think fit. No business may be transacted at a board of managers' meeting unless the meeting is held in Luxembourg.

10.4 The chairman or any manager may call a meeting of the board of managers as often as the interest of the Company so requires with a notice of at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. The notice period may be waived provided all the managers are attending the managers' meeting or, if not attending, confirm their agreement for the managers' meeting to be held validly without notice. The notice, which may be sent by courier, registered or simple mail, electronic mail or fax, will provide in reasonable detail the matters to be discussed at the meeting together with copies of any relevant papers to be discussed at the meeting.

10.5 Meetings of the board of managers are quorate, if (i) a majority of the board members are present or represented including (ii) at least two (2) members (amongst them the chairman or the chairman pro tempore, as the case may be) being physically present at the meeting of the board of managers in Luxembourg.

10.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another, provided that such manager dials or connects into the meeting by conference-call, video-conference or by other similar means of communication while being physically present in Luxembourg during the entire meeting. A manager participating in a meeting of the board of managers in such circumstances shall be counted to the quorum as a participating member physically present in Luxembourg.

10.7 If a manager is unable to attend a board of managers' meeting, he may give a written proxy to another manager who will be physically present at the meeting in order for such proxy holder to vote in his name at the board of managers' meeting. A manager may not carry more than one (1) proxy of another member of the board of managers for a given board meeting.

Art. 11.

11.1 Resolutions of the board of managers are validly passed if a simple majority of the managers that are present or represented vote in favour of the resolution. Each manager is entitled to one (1) vote unless he also acts as a proxy holder in which case he has one (1) additional vote per proxy.

11.2 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by the chairman and/or the secretary, and held at the registered office of the Company. Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any manager.

11.3 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing, in which case it shall consist of one (1) or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager of the Company in office, provided that a majority of the signatures of the board members shall be affixed on these resolutions in Luxembourg. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution. The date of such circular resolution shall be the date of the last signature and such circular resolution shall be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

Art. 12.

12.1 The board of managers is vested with the broadest powers, which are not reserved as a matter of law or by the Articles to the general shareholders' meeting, to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

12.2 The board of managers represents the Company towards third parties and any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of managers.

Art. 13.

13.1 The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management ("gestion journalière") of the Company to one (1) or more managers who will be called "Director(s)". No business shall be transacted by the Director (s) or managers outside the Grand Duchy of Luxembourg.

13.2 In case of a plurality of Directors, no meetings of the Directors shall take place in the UK.

13.3 The board of managers may also appoint attorneys of the Company, who are entitled to bind the Company by their sole signature, but only within the limits to be determined by the power of attorney.

13.4 There may be no overall delegation of all or substantially all management powers to any third party.

13.5 Unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of managers pursuant to this Article 13 (in particular, for all matters of daily management for which the Company is committed by the joint signature of any two (2) Directors in case there is a plurality of Directors, and, in case there is only one Director, by the sole signature of the Director), the Company is bound by the joint signature of any two managers.

Art. 14.

14.1 A manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a proxyholder he is only responsible for the execution of his mandate.

14.2 Insofar as the law allows, every present or former manager of the Company shall be indemnified out of the assets of the Company against any loss or liability incurred by him by reason of being or having been a manager and as such acting reasonably.

Title IV. - General meeting of the shareholders

Art. 15.

15.1 At any time during which the Company only has one (1) shareholder, that sole shareholder shall exercise all powers vested with the general meeting of shareholders under section XII of the Companies' Law.

15.2 All decisions exceeding the powers of the board of managers shall be taken by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

15.3 In case there is more than one (1) but less than twenty-five (25) shareholders, decisions of shareholders shall be taken in a general meeting or by written consultation at the initiative of the management.

15.4 All general shareholders' meetings, other than those held in respect of matters set forth in Article 15.5, shall be called ordinary general shareholders' meeting. At an ordinary general shareholders' meeting, a resolution is validly passed by way of simple majority. A simple majority exists if more than fifty percent (50%) of the total issued share capital votes in favour of the resolution. The following matters require approval at an ordinary general shareholders' meeting (non exhaustive list):

- Approval of the annual financial statements;
- Allocation of the profits;
- Declaration of an annual distribution (excluding the declaration of interim dividends pursuant to Article 6.10 a) and Article 19); and
- Appointment and removal of managers.

15.5 The following matters require approval in an extraordinary general shareholders' meeting (non exhaustive list):

- Any amendment to the Articles;
- Any increase or decrease in the share capital of the Company (except for increases to be decided by the board of managers in accordance with the authorisation set forth in Article 6.4); and
- Any change to the rights of the shares.

15.6 A resolution (other than any amendment to the Articles, any change to the rights of the shares and a change of the residency of the Company, which require unanimous consent of all shareholders) shall be validly passed at an extraordinary shareholders' meeting if a majority in number of the shareholders representing at least three quarters (3/4) of the total issued share capital of the Company vote in favour of the resolution.

15.7 (i) Any proposed changes to the registered office of the Company to be resolved upon by the shareholders in accordance with Article 3.2 at an extraordinary general shareholders' meeting, or (ii) any transfer of shares intended by a shareholder to be resolved upon by the shareholders in accordance with Article 7.1 at an extraordinary general shareholders' meeting, can only be validly adopted, if the convening notice contains an agenda setting forth the exact details of the new proposed registered office of the Company or the identity of the proposed new shareholder, respectively.

15.8 General meetings of shareholders shall be held in Luxembourg. Attendance by virtue of proxy is possible.

Title V. - Financial year - Profits - Reserves - Interim dividends - Audit - Liquidation

Art. 16. The Company's financial year runs from the first day of January to the thirty-first day of December of the same year. Exceptionally the first financial year began on the day of incorporation of the Company and shall close on the thirty-first day of December 2009.

Art. 17.

17.1 Each year, as of the thirty-first of December, the management will draw up a balance sheet, which will (i) contain a record of all movable and immovable property of, and all the debts owed to and by, the Company and (ii) be accompanied by an annex summarising all the commitments of the Company and debts of the managers and/or auditors to the Company.

17.2 At the same time the management will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the above-mentioned balance sheet. Profits of the Company shall be calculated in accordance with the provisions of Section XIII of the Companies' Law and the provisions of Chapter II of the law on accounting and financial statements of 19 December 2002, as such laws may be amended, superseded or supplemented from time to time.

17.3 Each shareholder may inspect at the registered office the balance sheet, inventory and the profit and loss account during the fortnight preceding the annual general meeting.

Art. 18.

18.1 The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

18.2 Each year, five per cent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth (1/10) of the nominal capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, any time and for any reason whatever, it has been reduced below such proportion. The balance is at the disposal of the general meeting of shareholders and the board of managers, as the case may be.

18.3 The holder of the B Shares shall be entitled to receive, and the Company shall provide to such holder, on each Dividend Payment Date (or as soon as reasonably practicable thereafter) and on the payment date of any other annual or interim dividends (or as soon as reasonably practicable thereafter), a tax voucher in a form satisfactory to the holder of the B Shares.

Art. 19.

19.1 The board of managers is authorised to proceed, as often as it deems appropriate and at any moment in time during the financial year, to the payment of interim dividends to the shares subject only to three (3) conditions: i) the board of managers may only take the decision to distribute interim dividends on the basis of interim accounts; ii) the date of the interim accounts may not be older than three (3) weeks at the date of the relevant board meeting; and iii) the interim accounts, which may be un-audited, must show that sufficient distributable profits exist.

19.2 The distributable profits are equal to the net profit realised since the end of the last financial year or the incorporation, as the case may be, plus any profits carried forward and sums drawn down from reserves available for distributions, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the Companies' Law or of the Articles.

Art. 20. The audit of the Company's annual accounts may be entrusted, at the discretion of the shareholder(s), to one (1) or several auditor(s). In such case, the auditor(s) shall be appointed by the general meeting of shareholders, which shall determine their number, remuneration and the term of their mandates. The auditor(s) is/are re-eligible.

Art. 21.

21.1 The Company may be dissolved and put into liquidation at any time by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company taken in compliance with the quorum and voting majorities set forth in Article 15.6. Any such general meeting may be called either by the board of managers or by any shareholder of the Company.

21.2 At the time of the winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one (1) or more liquidators, who are appointed by the shareholders who will determine their powers and their remuneration in compliance with the quorum and voting majorities set forth in Articles 15.4 and 15.6 above.

Art. 22. All matters not specifically provided for in the Articles, shall be governed by the existing applicable laws.

Seventh resolution

The general meeting resolved to acknowledge and accept the resignation of the sole manager currently in office with immediate effect and agree - upon proposal of LuxCo 94 S.à r.l. - to replace the resigning manager by appointing as new managers with immediate effect for an unlimited period:

- Germain TRICHIES, born on 23 November 1954 in Petange, residing professionally in 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;
- Fernand SCHAUS, born on 26 April 1967 in Sandweiler, residing professionally in 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;
- Mario MEISCH, born on 14 November 1957 in Luxembourg, residing professionally in 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg; and
- Georges ZIMER, born on 7 August 1963 in Esch-sur-Alzette, residing professionally in 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Eighth resolution

The general meeting resolved to change the registered office of the Company from 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg to 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Ninth resolution

The general meeting resolved to appoint as auditor for a period expiring after the annual general meeting approving the Company's accounts of the first financial year: KPMG Audit S.à r.l., with registered office at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Estimated Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about € 13,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing person, known to the notary by surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille neuf, le dix-sept mars.

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LuxCo 94 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit luxembourgeois, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.901, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg,

représentée par Me Jan BÖING, Rechtsanwalt, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte, aux fins d'enregistrement.

La partie prénommée est l'associé unique de "LuxCo 95 S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 143.900, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, le 24 décembre 2008, publié au Mémorial C numéro 210 du 30 janvier 2009 (la "Société").

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ce qui suit:

I. QUE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIETE EST LE SUIVANT:

Ordre du jour:

1. Décision de convertir la devise du capital social des Euros en Livres Sterling.
 2. Décision de créer des nouvelles classes de parts sociales aux droits tels que définis dans les statuts (refondus) de la Société.
 3. Décision de convertir les parts existantes représentant le capital actuel de la Société en cent quinze (115) parts de classe A avec une valeur nominale de cent livres Sterling (£ 100,-) et une prime d'émission totale de trente-trois Livres Sterling et soixante-quinze pence (£ 33,75,-), ayant les droits et obligations tels que définis dans les statuts (refondus) de la Société.
 4. Décision d'augmenter le capital de la société d'un montant d'un million deux cent cinquante et un mille cent Livres Sterling (£ 1.251.100,-) pour l'augmenter de son montant actuel de onze mille cinq cents Livres Sterling (£ 11.500,-) à un million deux cent soixante-deux mille six cents Livres Sterling (£ 1.262.600,-) par l'émission de (i) douze mille cinq cents (12.500) parts ordinaires de classe A ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et dont il est attaché une prime d'émission totale de cent vingt-cinq mille Livres Sterling (£ 125.000,-) (les "Parts A"); et (ii) dix (10) parts ordinaires rachetables de classe C ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et dont il est attaché une prime globale de deux cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents livres Sterling (£ 249.999.900,-) (les "Parts C"); et (iii) une (1) part préférentielle rachetable de classe D ayant valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) et dont il est attaché une prime d'émission de dix Livres Sterling (£ 10,-) (la "Part D").
- Souscription par (i) LuxCo 94 S.à r.l. de douze mille cinq cents (12.500) Parts A et dix (10) Parts C avec paiement par apport en numéraires et (ii) LuxCo 93 S.à r.l. d'une (1) Part D avec paiement par apport en numéraire.
5. Décision de réduire le capital social de la Société d'un montant de mille cent Livres Sterling (£ 1.100,-) par l'intermédiaire d'une réduction du nombre de Parts A émises au nombre de onze (11) et d'allouer un tel montant à la réserve légale, de sorte que le nombre total de Parts A émises soit égal à douze mille six cent quatre (12.604).
 6. Décision de refondre les statuts de la Société.
 7. Décision de reconnaître et d'accepter la démission du gérant unique actuellement en fonction et de nommer - sur proposition de LuxCo 94 S.à r.l. - les nouveaux gérants de la Société.
 8. Décision de changer le siège social de la Société.
 9. Décision de nommer un réviseur pour la Société.

II. QUE L'ASSOCIE UNIQUE, OU S'IL Y A LIEU, L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DE LA SOCIETE, A PRIS A L'UNANIMITE LES RESOLUTIONS SUIVANTES:

Première résolution

L'associé unique a décidé de changer la devise du capital social de la Société de l'Euro en Livres Sterling et de fixer le capital social émis de la Société à onze mille cinq cents Livres Sterling (£ 11.500,-) représenté en remplacement des cinq cents (500) parts actuelles de la Société par cent quinze (115) parts ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et une prime d'émission totale de trente-trois Livres Sterling et soixante-quinze pence (£ 33,75,-) par (i) conversion du capital social de la société des Euros en Livres Sterling au taux applicable officiel EUR/GBP de 0,9227 le 13 mars 2009 et (ii) une réduction de capital par transfert vers la prime d'émission de la Société d'un montant de trente-trois Livres Sterling et soixante-quinze pence (£ 33,75,-) nécessaire pour arrondir.

Deuxième résolution

L'associé unique a décidé de créer les nouvelles classes de parts suivantes avec droits et obligations tels que stipulés dans les statuts (refondus) de la Société: (i) parts de classe A, ayant valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et dont il est attaché pour chacune une prime d'émission déterminée (ii) parts classe B ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et dont il est attaché une prime d'émission de cent quatre-vingt-dix-neuf millions

neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents Livres Sterling (£ 199.999.900,-) (iii) des parts de classe C ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et dont il est attaché pour chacune une prime d'émission de deux cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents Livres Sterling (£ 249.999.900,-); et (iv) classe de parts D, ayant valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et dont il est attaché pour chacune une prime d'émission de dix Livres Sterling (£ 10,-).

Troisième résolution

L'associé unique a décidé de convertir les parts existantes représentant le capital actuel de la Société en cent quinze (115) parts de classe A avec valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) et une prime d'émission totale de trente-trois Livres Sterling et soixante-quinze pence (£ 33,75,-) de telles parts de classe A ayant les droits et obligations décrits dans les statuts (refondus) de la Société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de un million deux cent cinquante et un mille cent Livres Sterling (£ 1.251.100,-) pour l'augmenter de son montant actuel de onze mille cinq cents Livres Sterling (£ 11.500,-) à un million deux cent soixante-deux mille six cents Livres Sterling (£ 1.262.600,-) par l'émission de (i) douze mille cinq cents (12.500) parts ordinaires de classe A ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et dont il est attaché une prime d'émission totale de cent vingt-cinq mille Livres Sterling (£ 125.000,-) (les "Parts A"); et (ii) dix (10) parts rachetables de classe C ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et dont il est attaché pour chacune une prime d'émission de deux cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents Livres Sterling (£ 249.999.900,-) (les "Parts C"); et (iii) une (1) part préférentielle de classe D ayant valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) et dont il est attaché une prime d'émission de dix Livres Sterling (£ 10,-) (la "Part D").

Souscription - Paiement

Ensuite, LuxCo 94 S.à r.l., préqualifiée, ici représentée comme susmentionné, a déclaré souscrire douze mille cinq cents (12.500) Parts A et dix (10) Parts C.

LuxCo 93 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 143.709 et dont le siège social est sis au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, ici représentée par Me Jan BÖING, préqualifié, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé (laquelle procuration est signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentaire et restera attachée au présent acte aux fins d'enregistrement) a déclaré souscrire une (1) Part D.

Les douze mille cinq cents (12.500) Parts A, les dix (10) Parts C et la Part D ont été intégralement payées par apport en numéraire d'un montant total de deux milliards cinq cent un millions trois cent soixante-quinze mille cent dix Livres Sterling (£2.501.375.110,-), parmi lesquels: (i) un million deux cent cinquante mille Livres Sterling (£ 1.250.000,-) représente la valeur nominale totale des douze mille cinq cents (12.500) Parts A et cent vingt-cinq mille Livres Sterling (£ 125.000,-) représente la prime d'émission totale des Parts A (avant allocation à la réserve légale); (ii) mille Livres Sterling (£ 1.000,-) est la valeur nominale des dix (10) Parts C et deux milliards quatre cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille Livres Sterling (£ 2.499.999.000,-) est la prime d'émission totale des Parts C (avant allocation à la réserve légale); et (iii) cent Livres Sterling (£ 100,-) représente la valeur nominale de la Part D et dix Livres Sterling (10,-) représente la prime d'émission de la Part D (avant allocation à la réserve légale) de sorte que la somme de deux milliards cinq cent un millions trois cent soixante-quinze mille cent dix Livres Sterling (£ 2.501.375.110,-) est désormais à la disposition de la Société, preuve de laquelle ayant été fournie au notaire instrumentaire.

Parmi cette somme de deux milliards cinq cent un millions trois cent soixante-quinze mille cent dix Livres Sterling (£ 2.501.375.110,-), la somme de cent vingt-cinq mille cent dix Livres Sterling (£ 125.110,-) est allouée à la réserve légale de la Société, de sorte que la réserve légale soit pleinement constituée.

Cinquième résolution

L'assemblée générale a décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de mille cent Livres Sterling (£ 1.100,-) par l'intermédiaire d'une réduction du nombre de Parts A émises au nombre de onze (11) et d'allouer un tel montant à la réserve légale, de sorte que le nombre total de Parts A émises soit égal à douze mille six cent quatre (12.604).

Sixième résolution

L'assemblée générale a décidé de refondre les statuts de la Société de la manière suivante:

Titre I^{er} . - Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi sur les Sociétés"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

Art. 2. La dénomination de la société est "LuxCo 95 S.à r.l."

Art. 3.

3.1 Le siège social de la Société est établi à la ville de Luxembourg.

3.2 Il peut être transféré au sein de la municipalité de Luxembourg sur une résolution de l'assemblée générale des associés de la Société.

Art. 4.

4.1 La Société a pour objets de (i) détenir directement ou indirectement (y compris et sans limitation, à travers un "trust") des participations, des valeurs mobilières et des comptes de dépôts, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises et étrangères, entités gouvernementales ou des "trusts", d'acquérir par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi qu'aliéner par vente, échange ou de toute autre manière des titres, obligations, créances, billets, instruments de participation aux profits, et autres valeurs mobilières de toutes espèces (y compris des dérivatifs), posséder, administrer, développer et gérer son portefeuille de (ii) lever des fonds, de manière directe ou indirecte, (y compris et ce sans limitation à travers un "trust") par l'intermédiaire d'un emprunt ou d'un instrument hybride de participation aux profits exclusivement en provenance de ses sociétés mères, ses filiales ou d'autres filiales de ses sociétés mères ainsi que de prêter de tels fonds, de manière directe ou indirecte (y compris, et ce sans limitation à travers un "trust") pour l'usage exclusif de ses sociétés mères, filiales ou d'autres filiales de ses sociétés mères et (iii) émettre directement ou indirectement (y compris et sans limitation via un "trust") des options.

4.2 La Société peut prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière exclusivement à ses sociétés mères directes ou indirectes. La Société peut emprunter sous toutes formes à l'exception de faire appel à l'épargne public. En particulier, la Société est autorisée à (i) émettre des titres de dette ou des titres hybrides de toutes natures (à l'exclusion des émissions publiques d'obligations) et libellés en Livres Sterling, (ii) prêter des fonds par tous les moyens y compris et sans limitation, par un "trust" ou en accordant des crédits à ou en acquérant, achetant, souscrivant ou en recevant des droits relatifs à des instruments de dette de toutes sortes émis exclusivement par ses sociétés mères, (iii) de nantir, hypothéquer ou créer d'autres sûretés sur tout ou partie de ses actifs, propriétés et droits afin de garantir le paiement de toute somme due par rapport aux créances, obligations, titres et autres instruments de créances ou instruments hybrides émis par la Société, une de ses sociétés mère ou tout autre société dans laquelle la Société a une participation ou intérêt direct ou indirect et (iv) émettre directement ou indirectement (y compris et sans limitation via un "trust") des options.

4.3 La Société pourra utiliser toutes techniques et tous instruments relatifs à ses biens ou ses investissements lui permettant une gestion efficace de ceux-ci, y compris toutes techniques et tous instruments pour la protéger contre des risques de change et des risques de fluctuation des taux d'intérêts.

4.4 La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale (y compris, et ce sans limitation, aux "trusts" à établir à l'étranger).

4.5 D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

Art. 5.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. - Capital - Parts sociales - Prime d'émission - Rachat des parts**Art. 6.****A) Capital social**

6.1 Le capital social est fixé à un million deux cent soixante et un mille cinq cents Livres Sterling (£ 1.261.500,-) divisé en (i) douze mille six cent quatre (12.604) parts sociales ordinaires de classe A ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et dont il est attaché pour chacune d'entre elle une prime d'émission de dix Livres Sterling (£ 10,-), entièrement souscrites et libérées et (ii) dix (10) parts ordinaires rachetables de classe C ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et dont il est attaché pour chacune une prime d'émission de deux cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents Livres Sterling (£ 249.999.900,-) entièrement souscrites et libérées; et (iii) une (1) part préférentielle rachetable de classe D ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) et dont il est attaché un prime d'émission de dix Livres Sterling (£ 10,-) intégralement souscrites et libérées.

6.2 La Société a un capital autorisé d'un million deux cent soixante-deux mille cinq cents Livres Sterling (£ 1.262.500,-), représenté par douze mille six cent vingt-cinq (12.625) parts divisé en les classes suivantes:

a) douze mille six cent quatre (12.604) parts sociales ordinaires de classe A ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et dont il est attaché pour chacune une prime de dix Livres Sterling (£ 10,-) (les "Parts A");

b) dix (10) parts préférentielles rachetables de classe B ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune, à chacune desquelles est attachée une prime d'émission de cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents Livres Sterling (£ 199.999.900,-) (les "Parts B").

c) dix (10) parts ordinaires rachetables de classe C ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et dont est attaché pour chacune d'entre elle une prime d'émission de deux cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents Livres Sterling (£ 249.999.900,-) (les "Parts C").

d) une (1) part préférentielle rachetable de classe D ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) et dont il est attaché une prime d'émission de dix Livres Sterling (£ 10,-) (la "Part D").

6.3 A moins que le contexte ne l'indique autrement, le terme "part(s)", tel qu'utilisé dans les Statuts renvoi collectivement aux Parts A, Parts B, aux Parts C et à la Part D.

6.4 Le conseil de gérance est par le présent acte autorisé à émettre de nouvelles parts avec une prime d'émission correspondante comme indiqué dans l'Article 6.2 b), afin de ramener le capital social total de la Société au capital total autorisé de la Société de manière intégrale ou partielle, et de temps à autre déterminée de manière discrétionnaire par la Société ainsi que d'accepter des souscriptions pour de telles parts à tout moment avant la fin d'une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication de l'autorisation respective donnée à la gérance de la Société à ce sujet dans ces Statuts.

6.5 Le conseil de gérance est autorisé à déterminer de temps à autre les conditions de souscription des parts dans chacune des classes énumérées ci-dessus.

6.6 Si le conseil de gérance effectue une augmentation de capital totale ou partielle, conformément aux provisions ci-dessus, il sera obligé d'effectuer toutes les démarches le permettant de modifier le présent Article 6 pour enregistrer la modification et la gérance de la société est autorisée à prendre ou à autoriser les mesures requises pour l'exécution et la publication de tels changements tout en respectant la loi.

6.7 La période de cette autorité pourra être prolongée par résolution de l'assemblée générale des associés de temps à autre, de la manière requise pour la modification de ces statuts.

6.8 Le capital autorisé ou le capital émis de la société pourra être augmenté ou diminué en conformité avec les dispositions légales luxembourgeoises.

B) Droits des parts sociales

6.9 Chaque part donne droit à une (1) voix.

6.10 Les détenteurs des parts ont le droit aux distributions suivantes:

a) les Parts A, les Parts C et la Part D sont exclues de toute distribution de dividende pendant la période allant du 17 mars 2009 compris de la société jusqu'au 2 avril 2009 compris (la "Période d'Exclusion de Dividende"), à moins que (i) pendant l'intégralité de la Période d'Exclusion de Dividende les Parts A, les Parts C et la Part D sont les seules classes de parts émises et qu'aucune Parts B n'ait été émises ou (ii) toutes les Parts B émises sont rachetées avant tout Jour de Paiement du Dividende (tel que défini ci-dessous) à cause du déroulement d'un Événement de Rachat des Parts B tel que défini plus bas à l'Article 7.11. Pendant la Période d'Exclusion de Dividende et sous réserve des dispositions de l'Article 19, les dix (10) Parts B donnent à leur détenteur le droit, sous réserve de la disponibilité des fonds de la société, à un dividende total initial (le "Dividende Initial") de cent soixante-quinze millions huit cent trente-six mille deux cent soixante-quatorze Livres Sterling et dix-huit pence (£ 175.836.274,18,-) payable le 31 mars 2009 (le "Jour de Paiement du Dividende Initial") et à un deuxième dividende total (le "Deuxième Dividende" et avec le Dividende Initial, chacun un "Montant du Dividende") de cinq cent vingt-sept millions cinq cent huit mille huit cent vingt-deux Livres Sterling cinquante-quatre pence (£ 527.508.822,54,-) payable le 2 avril 2009 (le "Jour de Paiement du Deuxième Dividende" et ensemble avec le Jour de Paiement du Dividende Initial, chacun un "Jour de Paiement du Dividende").

b) Suite à la Période d'Exclusion du Dividende, la Part D a un droit discrétionnaire à un dividende préférentiel d'un montant total de sept cent millions de Livres Sterling (£ 700.000.000,-) maximum par année calendaire (la "Prime d'Émission D"), payable (i) à la seule et absolue discrétion du conseil de gérance dans l'hypothèse où le Dividende de Part D est payé comme un dividende intérimaire en application des dispositions de l'Article 19 ou (ii) suite à une décision des associés lors d'une assemblée générale ordinaire nécessitant la majorité décrite à l'Article 15.4 dans l'hypothèse où le Dividende de Part D est payé en tant que dividende annuel, (dans chacune des hypothèses (i) et (ii)) en priorité par rapport à toute distribution payable sur les Parts A et les Parts C, dans la mesure où les fonds requis sont disponibles et sous réserves des dispositions de l'Article 19. Après, pour tout bénéfice résiduel, les Parts A, les Parts C et la Part D, respectivement donnent un droit exclusif à tous les dividendes payables à la discrétion du conseil de gérance, sous réserve des dispositions de l'Article 19, paripassu en proportion du capital et des primes investies.

6.11 Les produits de la liquidation de la Société suite à la liquidation de la Société seront attribués comme suit: (i) suite à l'émission des Parts B, en priorité au détenteur des Parts B (qui sont prioritaires par rapport aux détenteurs de Parts A, de Parts C et de la Part D) pour un montant égal au Montant de la Formule de Rachat tel que déterminé par l'article 7.11 où la date pour le calcul du Montant de la Formule de Rachat est déterminée en conformité avec l'article 7.11 a); (ii) ensuite au détenteur des Parts C respectivement pour un montant allant au maximum jusqu'à la valeur nominale des Parts C, en comprenant la prime d'émission payée sur les Parts C; (iii) ensuite, pari passu aux détenteurs des Parts A et de la Part D, respectivement pour un montant allant jusqu'à la valeur nominale totale agrégée des Parts A et de la Part D, respectivement, en incluant à chaque fois, le cas échéant la prime d'émission; (iv) après le résiduel du boni de liquidation est distribué pari passu en proportion du capital et de la prime investie.

C) Prime d'Émission des Parts B

6.12 Les fonds reçus en tant que prime d'émission des Parts B lors de l'émission des Parts B sont alloués à une réserve de prime spéciale, à l'exception de ceux alloués à la réserve légale. La réserve de prime spéciale est à la disposition des

associés et le cas échéant du conseil de gérance, pour le versement de la prime de rachat et du boni de liquidation sur les Parts B en application des dispositions des Articles 6.11 et 7.6 à 7.10.

D) Prime d'Emission des Parts C

6.13 Les fonds reçus en tant que prime d'émission des Parts C lors de l'émission des Parts C sont alloués à une réserve de prime spéciale, à l'exception de ceux alloués à la réserve légale. La réserve de prime spéciale est à la disposition des associés et s'il y a lieu du conseil de gérance, pour le versement de la prime de rachat et du boni de liquidation sur les Parts C en application des dispositions des Articles 6.11 et 7.14 à 7.15.

E) Prime d'Emission des Parts A

6.14 Les fonds perçus en tant que prime d'émission des Parts A au moment de l'émission des Parts A sont alloués à la réserve légale.

F) Prime d'Emission des Parts D

6.15 Les fonds perçus en tant que prime d'émission de la Part D au moment de l'émission de la Part D sont alloués à la réserve légale.

Art. 7.

7.1 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les cessions de parts sociales entre vifs à des tiers non associés ne peuvent être effectuées que moyennant l'agrément préalable des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social. Tout transfert d'action doit prendre place et être effectué au Luxembourg.

7.2 Sous réserves de l'Article 7.1, chaque transfert de part doit être soit notifié à ou directement reconnu et accepté par la Société aux fins de rendre le transfert opposable aux tiers en application des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés. Après une telle notification ou reconnaissance et acceptation, la Société devra dans les plus brefs délais mettre à jour le registre des associés dans et enregistrer et déposer auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg les changements concernant la structure des associés dans la Société. Tout acte devant être accompli en connexion avec un changement de propriétaire des Parts B (y compris la signature de tout document ou la notification du transfert de ces Parts) doit être effectué au Luxembourg.

7.3 Chaque part est indivisible à l'égard de la Société qui n'admet qu'un (1) seul titulaire à son égard pour chaque part sociale.

7.4 Le registre des associés de la Société est tenu et mis à jour à tout moment au sein du territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

7.5 Sous réserve des dispositions des Articles 7.14 et 7.17, Les parts sociales de la Société ne sont pas remboursables à la demande des associés.

A) Rachat des Parts B

7.6 La Société peut racheter les Parts B, autres que dans les cas prévus aux articles 7.7 à 7.10 dans les circonstances suivantes:

a) Lorsque le conseil de gérance considère que cela est dans le meilleur intérêt de la Société et en donnant un préavis d'au moins cinq (5) jours francs (jours où les banques sont généralement ouvertes pour affaire à Londres (Royaume-Uni), Zurich (Suisse) et Luxembourg Ville (Luxembourg) chacun un "Jour Franc") (le "Préavis de Rachat Volontaire Prématuré") au détenteur des Parts B à ce moment (le "Rachat Volontaire Prématuré"), et dans les limites de l'Article 7.12 et de la loi; ou

b) Si l'application d'un accord entre des personnes dont une (1) ou plusieurs d'entre elles sont associé(s) direct ou indirect de la Société, un terme commercial est laissé pour un accord future entre les parties et que lesdites parties ne parviennent pas à un accord dans les délais spécifiés dans un tel accord, en donnant au moins un préavis d'un (1) Jour Franc entier au détenteur actuel des Parts B ("Le Rachat Prématuré à Préavis Court" et, ensemble avec le Rachat Volontaire Prématuré, le "Rachat Prématuré") et dans les limites de l'Article 7.12 et de la loi.

Pour chaque Rachat Prématuré, le prix de rachat est déterminé par l'Article 7.11 où le calcul du Montant de la Formule de Rachat est calculé en fonction de la date à laquelle le Rachat Prématuré correspondant devient effectif.

7.7 Les Parts B seront de manière automatique et immédiate rachetées en conformité avec les dispositions des articles 7.11 à 7.13 si un Evénement d'Insolvabilité survient pour les personnes suivantes: (i) tout détenteur des Parts B du moment qui détient en même temps une ou plusieurs Parts A (chacun un "Associé A") ou un associé détenteur de la Part D (un "Associé D"), ou toute société appartenant au même groupe de sociétés que cet Associé A ou Associé D, respectivement, (ii) Barclays Bank PLC, (iii) Dion Investments No. 1 Limited et/ou (iv) la Société. À cette fin, "Evénement d'Insolvabilité" signifie pour une personne que:

a) elle est dissoute (autre que suite à une consolidation, amalgamation ou fusion);

b) elle devient insolvable ou incapable de payer ses dettes, fait défaut ou admet par écrit son incapacité générale à payer ses dettes lorsqu'elles sont exigibles;

c) elle conclue une cession, un arrangement ou un concordat préventif de faillite avec ou pour le bénéfice de ses crédeurs;

d) elle introduit, ou on a introduit contre elle une procédure visant à obtenir un jugement déclaratif d'insolvabilité ou de faillite, ou tout autre solutions prévues par le droit des faillites, de l'insolvabilité ou par toute autre branche du droit

affectant les droits des créanciers, ou encore une demande est introduite pour sa liquidation ou sa dissolution et (I) soit cette demande débouche sur un jugement d'insolvabilité, de faillite, une déclaration de commencement de procédure de redressement collectif ou une ordonnance lui enjoignant d'être dissoute ou liquidée ou (II), dans chaque hypothèse ladite demande n'est pas à chaque fois rejetée, déclarée irrecevable, suspendue ou restreinte dans un délai de quinze (15) jours suivant son introduction ou sa présentation.

e) Elle a adopté une résolution pour sa dissolution, la nomination d'un administrateur ou pour sa liquidation (autre que suite à une consolidation, amalgamation ou fusion);

f) Elle demande ou est l'objet de la nomination d'un mandataire, liquidateur provisoire, d'un conservateur, d'un séquestre, curateur, fiduciaire, ou dépositaire ou tout autre mandataire similaire portant sur elle-même ou sur tout ou une part substantielle de ses actifs;

g) Un créancier privilégié prend possession de tout ou une part substantielle de ses actifs ou a obtenue, exécuté ou agi pour l'obtention d'une saisie-exécution, contrainte par corps, un "attachment", une mise sous séquestres ou recours légal portant sur tout ou une part substantielle de ses actifs et ledit créancier privilégié parvient à en garder possession ou encore que ladite procédure n'est pas ensuite rejetée, déclarée irrecevable, suspendue ou restreinte, dans chaque cas dans un délai de quinze (15) jours;

h) Elle est à l'origine ou fait l'objet d'un événement qui la concerne et qui donne lieu à des conséquences similaires aux événements décrits plus haut dans les clauses a) à g) (compris) dans une quelconque juridiction,

y compris et sans limitation:

i) le commencement d'une procédure de faillite la concernant en application des articles 437 et suivants du Code de commerce luxembourgeois, la demande d'un sursis de paiement des articles 593 et suivants du Code de commerce luxembourgeois ou tout autres procédure pour l'obtention d'un concordat préventif de faillite régi par la loi luxembourgeoise du 14 avril 1886 (telle qu'amendée);

j) la demande concernant la Société pour l'ouverture d'une gestion contrôlée définie par le décret grand-ducal luxembourgeois du 25 mai 1935;

k) toute procédure la concernant pour sa liquidation judiciaire définie par l'article 203 de la Loi sur les Sociétés;

l) le dépôt d'une requête aux fins d'ouvrir une procédure de faillite (Konkursbegehren) relative à la Société en application de l'article 166 de la loi suisse sur le recouvrement des créances et sur les faillites;

m) le commencement d'une procédure visant à obtenir un jugement pour un moratoire (Konkursaufschub) en application de l'article 725a du Code suisse des obligations ou un concordat (Nachlassstundung) en application des articles 293 et s. de la loi suisse sur le recouvrement des créances et sur les faillites par un tribunal suisse;

n) le cas échéant, le commencement d'une procédure visant à obtenir un jugement d'administration contrôlée (en particulier par la nomination d'un enquêteur (Untersuchungsbeauftragter)) par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers suisse ou tout autre autorité compétente suisse;

o) la déclaration d'insolvabilité ou de faillite en application des articles 171 et. S. de la loi suisse sur le recouvrement des créances et sur les faillites ou de moratoire en application de l'article 725a du Code suisse des obligations ou de concordat en application des articles 293 et. S. de la loi suisse sur le recouvrement des créances et sur les faillites ou d'administration contrôlée ou l'entrée en vigueur d'une déclaration de faillite ou d'une injonction de dissolution ou de liquidation par un tribunal suisse ou, le cas échéant par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers suisse ou par tout autre autorité compétente suisse

p) la mise en place d'une procédure aboutissant au retrait de la licence bancaire ou de maison de courtage de valeurs (dans la mesure où la partie concernée détient une telle licence), ou tout autre autorisation nécessaire pour la conduite de ses affaires ou bien la déclaration d'un tel retrait par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers suisse ou tout autre autorité compétente suisse.

7.8 Les Parts B seront de manière automatique et immédiate rachetées en conformité avec les articles 7.11 à 7.13 si, lorsqu'une personne a donné son accord pour l'achat ou l'acquisition de tout ou partie des Parts B (que ce soit par un contrat de vente, une option sur titre, une un contrat de vente et rachat, un prêt de titres/actions ou tout autres arrangements prévoyant le transfert du titre ou de la propriété de tout ou partie des Parts B et y compris dans le cas d'une prêt de titre, un accord de rachat ou arrangement similaire en ce qui concerne la restitution ou le rachat des Parts B (chacun, un "Accord de Transfert de Parts B") et que

a) Soit (i) cette personne omet immédiatement de payer le prix d'achat ou tout autre contrepartie en ce qui concerne un tel achat ou acquisition le jour où un tel paiement est déclaré être du (et, pour éviter toute confusion, indépendamment d'une éventuelle omission par l'autre partie de livrer de telle Parts B si l'autre partie était prête, capable et consentante à livrer de telles Parts B sans l'omission d'une telle partie de payer un tel prix ou contrepartie) avec le rachat des Parts B se déroulant à la date du paiement tel que décrite dans un tel Accord de Transfert de Parts B comme prévu dans l'Accord de Transfert de Parts B, ou (ii) la personne ayant donné son accord pour vendre ou transférer toute ou partie des Parts B omet de livrer immédiatement de telle(s) part(s) B à l'heure et au jour où une telle livraison est due (pour éviter toute confusion, indépendamment de l'omission de l'autre partie de payer le prix ou la contrepartie si l'autre partie était prête, capable et consentante à payer un tel prix ou contrepartie sans l'omission d'une telle partie de livrer de telles

Part(s) B), avec le rachat des Parts B se déroulant le jour du pour la livraison, immédiatement après un délai prévu le cas échéant dans un tel Accord de Transfert de Parts B; ou

b) La réalisation des obligations sous un Accord de Transfert de Parts B est accélérée à cause d'un événement quelconque (peu importe sa description) tel que prévu dans un tel Accord de Transfert de Parts B, avec le rachat des Parts B se déroulant à la date due accélérée pour une telle exécution tel que prévu dans un tel Accord de Transfert de Part B; ou

c) Les Parts B ne peuvent être livrées comme il l'est prévu dans l'Accord de Transfert de Parts B à cause de l'occurrence d'un changement dans la loi applicable, ou de l'adoption ou promulgation de toute loi applicable ou de tout changement dans l'interprétation ou l'administration d'une loi applicable par une autorité gouvernementale, (à chaque fois) prenant place après la date de l'adoption des Statuts, avec le rachat des Parts B se déroulant le jour ou la livraison a du être faite en application d'un Accord de Transfert de Part B.

Aux fins du présent Article 7.8, "loi applicable" signifie toute loi ou règlement du Royaume-Uni, les Iles Caïman, du Grand-Duché de Luxembourg ou en ce qui concerne le cessionnaire des Parts B seulement, New York; "autorité gouvernementale" signifie le Royaume-Uni, les Iles Caïman, le Grand-Duché de Luxembourg et, ou en ce qui concerne le cessionnaire des Parts B seulement, New York, et (dans chaque cas) tout gouvernement ou personne exerçant des fonctions exécutive, législative ou réglementaire du ou concernant le gouvernement.

7.9 Les Parts B seront automatiquement et immédiatement rachetée en application des dispositions des Articles 7.11 à 7.13 si, dans l'hypothèse ou un Associé A ou un Associé D, respectivement entre dans une transaction dérivée de toute sorte avec Barclays Bank PLC (chacun, un "Accord de Transaction Dérivée") il y a lieu un Early Termination Date (tel que défini dans un Accord de Transaction Dérivée), comme conséquence d'un Event of Default (tel que défini dans un Accord de Transaction Dérivée) avec le rachat de(s) Part(s) B se déroulant à la date spécifiée dans l'Accord de Transaction Dérivée comme étant un Early Termination Date.

7.10 À moins qu'elles ne soient autrement rachetées en application des dispositions du présent Article 7, les Parts B seront automatiquement rachetées conformément aux dispositions des Articles 7.11 à 7.13 le 17 mars 2015 (le "Jour Prévû du Rachat des Parts B").

7.11 Lors jour (i) du rachat automatique des Parts B prévu par les articles 7.7 à 7.10 ou (ii) de la survenue d'un Rachat Prématuré en application de l'Article 7.6 ou de tout autre rachat des Parts B avant le 17 mars 2015 (chaque événement en (i) et (ii) appelé un "Événement du Jour de Rachat des Parts B"), le prix de rachat sera calculé de la façon suivante:

a) Le montant total du rachat des Parts B (le "Montant de la Formule de Rachat") est calculé en appliquant la Formule de Rachat, où le calcul est effectué en fonction de l'Événement du Jour de Rachat de Parts B excepté que, lors d'un Événement d'Insolvabilité de la Société, le calcul sera effectué au sujet de la date où tous les autres créditeurs de la Société ont été payés (le "Jour de Dissolution"). Le prix de rachat pour chaque Part B est égal au Montant de la Formule de Rachat divisé par le nombre de Parts B émises.

b) Aux fins de la détermination du Montant de la Formule de Rachat, la "Formule de Rachat" signifie la somme de (i) la Valeur Actualisée du Dividende Initial, (ii) la Valeur Actualisée du Deuxième Dividende (chacune de ces "Valeur Actualisée du Dividende Initial" et "Valeur Actualisée du Deuxième Dividende" étant déterminée par "la Valeur Actualisée de chaque Montant du Dividende" telle qu'énoncée ci-après), et (iii) la Valeur Actualisée du Montant de Rachat (tels que définis ci-après) tous calculés de la manière suivante:

$$\text{Valeur Actualisée de chaque Montant du Dividende} = (W / (1 + Y \times n / 365)) \times R$$

où:

W = le Montant du Dividende applicable qui aurait été du Jour du Paiement du Dividende applicable (en application de l'article 6.10 a)), en supposant que les fonds requis eût été disponibles le Jour du Paiement du Dividende applicable. Pour éviter toute confusion, (i) W est égal à zéro (0) à tout moment suite au paiement intégral du Montant du Dividende correspondant, le Jour de l'Événement de Paiement du Dividende applicable sans se poser la question de savoir si le paiement de dividende était légal ou respectait l'Article 19; et (ii) dans tout autre hypothèse, (y compris mais sans être limité au paiement partiel, paiement retardé ou l'absence de paiement du Montant du Dividende concerné au Jour du Paiement du Dividende concerné), W est égal à tout Montant de Dividende qui aurait été du et payable mais non payé le Jour du Paiement du Dividende applicable.

Y = le taux applicable le jour ou l'Événement du Rachat des Parts B ou, le cas échéant le Jour de Dissolution survient, est égal au taux des dépôts en Livres Sterling pour une période (la "Période de Discount") allant de l'Événement de Rachat des Parts B ou, le cas échéant le Jour de Dissolution compris jusqu'au Jour de Paiement du Dividende applicable non compris, qui apparaît deux (2) Jours Francs sur la page de l'écran Reuters LIBOR01 à 11.00 heures, heures de Londres, le Jour de l'Événement de Rachat des Parts B ou, le cas échéant le Jour de Dissolution. Si ces taux n'apparaissent pas sur la page des écrans Reuters LIBOR01 (ou son remplacement) pour la Période de Discount, le taux devra être déterminé par interpolation (linéaire) entre les taux publiés pour une période de plus courte durée qui se rapproche le plus de la Période de Discount applicable et la période de plus longue durée qui se rapproche le plus de la Période de Discount.

n = le véritable nombre de jours allant du Jour de l'Événement de Rachat des Parts B ou, le cas échéant le Jour de Dissolution (compris), jusqu'au Jour de Paiement du Dividende applicable (non compris). Pour éviter toute confusion, n est égal à 0 à tout moment où Jour de l'Événement de Rachat des Parts B ou le cas échéant le Jour de Dissolution, prend place le même jour ou après le Jour de Paiement de Dividende.

$R = 86,7831332\%$

Valeur Actualisée du Montant de Rachat = $(V / (1 + Z)^{n/365})$

où:

$V = \text{£ } 2.000.000.000,-$.

$Z = 7.5475307258\%$

n = le véritable nombre de jour allant de l'Événement du Rachat des Parts B, ou, le cas échéant le Jour de Dissolution inclus jusqu'au Jour Prévu du Rachat des Parts B exclu.

Ce Montant de Formule de Rachat, tel que divisé par le nombre de Parts B émis est réduit en ce qui concerne chaque Part B par un montant égal à la somme reçue par le détenteur de ces Parts B (par paiement, compensation ou autre) en ce qui concerne une telle Part B en application ou en conséquence de tout type de garantie et/ou contrat de compensation octroyée par toute personne "Garant") en faveur de toute personne détenant des Parts B (autres qu'un détenteur des Parts qui est Garant ou un membre du même groupe de sociétés que le Garant);

7.12 Suite à un Événement de Rachat des Parts B, ou, le cas échéant le Jour de Dissolution et au calcul du Montant de la Formule de Rachat de Part B en application de l'Article 7.11, la Société ne peut utiliser que les bénéfices et réserves distribuables (prime d'émission comprise) qui apparaissent dans un bilan intérimaire à établir le jour du rachat ou, si un Événement d'Insolvabilité de la Société, si aucun bilan est établi intérimaire est établi par le curateur tel que déterminé autrement par ce curateur pour payer le Montant de la Formule de Rachat au détenteur des Parts B.

7.13 Lorsqu'un Événement de Rachat des Parts B ou, le cas échéant le Jour de Dissolution survient, les Parts B seront automatiquement annulées et le conseil de gérance ou, s'il y a lieu, le liquidateur, est autorisé à prendre les mesures nécessaires pour amender et mettre à jours les Statuts et le registre des associés de la Société, pour refléter une annulation des parts rachetées.

B) Rachat des Parts C

7.14 Suite au déroulement d'un Événement de Rachat des Parts B ou, le cas échéant le Jour de Dissolution, les Parts C peuvent être rachetées à la demande de tout associé actuel de la Société et/ou du conseil de gérance en donnant un préavis de cinq (5) Jours Francs complet à la Société ou à l'associé concerné (le "Rachat Volontaire des Parts C") dans les limites prévues à l'Article 7.16 et par la loi. Le prix de rachat est égal à la valeur nominale des Parts C plus la prime d'émission payée sur ces Parts C.

7.15 A moins d'être autrement rachetées en application de l'Article 7.14, les Parts C seront automatiquement rachetées en application des dispositions des Articles 7.16 et 7.17 le 24 mars 2015 (la "Date Prévue de Rachat des Parts C" et, ensemble avec le Rachat Volontaire des Parts C, la "Date du Jour de Rachat des Parts C"). Le prix de rachat est égal à la valeur nominale plus la prime d'émission sur ces Parts C.

7.16 Suite au déroulement d'un Événement de Rachat des Parts C, la Société peut seulement utiliser les profits et réserves distribuables (y compris la prime d'émission) comme il est fait état dans un bilan intérimaire établi à la date du rachat pour repayer le prix de rachat aux détenteurs des Parts C sujettes à rachat.

7.17 Au déroulement d'un Événement de Rachat des Parts C, les Parts C sont automatiquement annulées et le conseil de gérance, ou le cas échéant, le curateur de la Société est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires aux fins de mettre à jour les Statuts et le registre des associés de la Société suite à une annulation des parts rachetées.

C) Rachat des Parts D

7.18 Suite au déroulement d'un Événement du Jour de Rachat des Parts B ou le cas échéant un Jour de Dissolution, la Part D peut être rachetée avec le consentement unilatéral du détenteur de la Part D et de la Société en donnant un préavis d'au moins cinq (5) Jours Francs complets à la Société ou au détenteur de la Part D, tel qu'applicable (le "Rachat Volontaire de la Part D") dans les limites de l'Article 7.19 et de la loi. Le prix de rachat est égal à la valeur nominale de la Part D plus une prime de rachat pouvant atteindre un maximum de sept cent millions de Livres Sterling (£ 700.000.000,-), une telle prime de rédemption devant être déterminée à la seule et absolue discrétion du conseil de gérance, sous réserve des dispositions de l'Article 19.

7.19 Suite au déroulement d'un Rachat Volontaire de la Part D, la Société peut seulement utiliser des bénéfices distribuables et des réserves (y compris la prime d'émission) tels que mis en évidence dans un bilan intérimaire devant être établi en date du jour de rachat afin de payer le prix de rachat à l'associé détenteur de la Part D.

7.20 Suite au déroulement d'un Événement de Rachat de la Part D, la Part D sera automatiquement annulée et le conseil de gérance, ou, le cas échéant le curateur est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires aux fins de mettre à jour et le registre des associés de la Société suite à toute annulation de la part rachetée.

Art. 8. Le décès, l'incapacité, la faillite ou l'insolvabilité d'un associé ne mettent pas fin à la Société.

Titre III. - Gérance

Art. 9.

9.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé de quatre (4) gérants demeurant tous professionnellement au Luxembourg, pas nécessairement associé, nommés par l'assemblée générale des associés, avec ou sans limitation de la durée de leur mandat.

9.2 Les pouvoirs des gérants ainsi que leur rémunération sont déterminées lors de l'assemblée générale des associés.

9.3 Seul(s) le(s) détenteur(s) de Part(s) A, des Parts C et de la Part D ont/a le droit de proposer les candidats aux élections des membres du conseil de gérance.

9.4 L'assemblée générale des associés jouit du pouvoir de révoquer les gérants à tout moment sans qu'il soit nécessaire de motiver une telle révocation.

Art. 10.

10.1 Les gérants choisissent parmi eux un gérant qui sera président du conseil de gérance. En l'absence du président, le conseil de gérance nomme comme président intérimaire un autre gérant pour présider la réunion. Les obligations du président consistent à veiller à ce que les procédures du conseil respectent les termes du présent Article 10 et en présidant les réunions du conseil de gérance. Le président et, le cas échéant le président intérimaire est nommé à la majorité des gérants présents ou représentés à la réunion concernée. Le président et, le cas échéant le président intérimaire disposent d'une voix prépondérante.

10.2 En cas de vacance dans le conseil de gérance, les gérants restants ont le droit de nommer un remplaçant provisoire dont la nomination devra être ratifiée lors de la prochaine assemblée générale.

10.3 A moins que les Statuts n'en disposent autrement, les gérants pourront organiser leurs assemblées comme ils l'entendent. Aucune affaire ne peut être traitée lors d'une réunion du conseil de gérance si elle n'a pas lieu au Luxembourg.

10.4 Le président ou tout gérant peut convoquer une assemblée du conseil de gérance aussi souvent que les intérêts de la Société le requièrent suite à un préavis de convocation d'au moins vingt-quatre heures en avance de l'heure prévue pour une telle réunion, excepté en cas d'urgence. Il est possible de renoncer ce délai de préavis si tous les gérants sont présents lors de la réunion du conseil de gérance ou, en cas d'absence, si les gérants consentent à ce que la réunion du conseil de gérance soit valablement tenue sans préavis. La convocation, qui peut être envoyée par porteur, courrier, recommandé ou simple, mail électronique ou fax, précisera de façon suffisamment détaillée les points à discuter à l'assemblée et annexée les copies de tous les documents à discuter à l'assemblée.

10.5 Les décisions prises lors d'une réunion du conseil de gérance sont valablement passées si (i) une majorité de membres du conseil de gérance sont présents ou représentés y compris (ii) au moins deux (2) membre (parmi eux le président ou, le cas échéant, le président intérimaire) étant physiquement présent à la réunion du conseil de gérance à Luxembourg.

10.6 Tout gérant pourra participer à toute réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication semblable permettant à toutes les personnes qui prennent part à la réunion de s'entendre réciproquement, à condition qu'un tel gérant téléphones ou se connectes à la réunion par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication semblable en étant présent au Luxembourg pendant toute la réunion. Un gérant participant à la réunion du conseil de gérance dans de telles circonstances sera pris en compte pour le quorum, en tant que membre participant physiquement présent au Luxembourg.

10.7 Si un gérant est dans l'impossibilité d'assister à une réunion du conseil de gérance, il pourra donner une procuration écrite à un autre gérant qui lui sera physiquement présent à la réunion afin, pour ce dernier, de voter en son nom à la réunion du conseil de gérance. Un gérant ne peut détenir plus d'une (1) procuration d'un autre membre du conseil de gérance pour une réunion donnée.

Art. 11.

11.1 Les décisions du conseil de gérance sont valablement passées si une simple majorité des gérants présents ou représentés votent en faveur de la décision. Chaque gérant a droit à un (1) vote, à moins qu'il ne détienne des procurations, auquel cas, il aura un (1) vote supplémentaire par procuration.

11.2 Les décisions du conseil de gérance seront enregistrées dans des procès-verbaux signés par le président et/ou le secrétaire, et tenus au siège social de la Société. Des copies ou des extraits de tels procès-verbaux à produire dans des procès ou ailleurs seront valablement signés par le président de la réunion ou par n'importe quel autre gérant.

11.3 Nonobstant ce qui précède, une résolution du conseil de gérance peut être adoptée par écrit, auquel cas elle consiste en un (1) ou plusieurs documents contenant les résolutions et signé par chacun et tous les gérants de la Société en fonction, à condition qu'une majorité des signatures des membres du conseil soit apposée sur ces résolutions au Luxembourg. De telles signatures peuvent apparaître en un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique. Ces signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique. La date d'une telle résolution est celle de la dernière signature et une telle résolution circulaire a la même validité et portée que si elle eut été adoptée à une réunion dûment convoquée et tenue. Les réunions par voie de résolution circulaire sont réputées être tenues à Luxembourg.

Art. 12.

12.1 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus, qui ne sont pas réservés par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés, pour exécuter tous les actes d'administration et de disposition en conformité avec l'objet social.

12.2 Le conseil de gérance représente la Société à l'égard des tiers et tout contentieux dans lequel la Société est impliquée, soit comme demandeur soit comme défendeur est administré au nom de la Société par le conseil de gérance.

Art. 13.

13.1 Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un (1) ou plusieurs gérants qui prendra/ont la dénomination de "Directeur(s)". Aucune affaire ne doit être traitée par le(s) Directeur(s) ou gérants en dehors du Grand-Duché de Luxembourg.

13.2 En cas de pluralité de Directeurs, aucune réunion des Directeurs ne se déroulera au Royaume-Uni.

13.3 Le conseil de gérance peut également nommer des mandataires de la Société, qui ont le pouvoir d'engager la société sous leur seule signature, mais uniquement dans les limites déterminées par leur mandat.

13.4 Il n'y aura pas de délégation de tous pouvoirs de gérance, ou de délégation substantielle de pouvoirs de gérance à un tiers.

13.5 Sauf si des décisions spéciales ont été prises concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs ou mandats conférés par le conseil de gérance conformément au présent Article 13 (en particulier, pour toute question relative à la gestion journalière pour laquelle la société est engagée par la signature conjointe de deux (2) Directeurs, s'il y en a plusieurs, et par la seule signature du Directeur, s'il y en a qu'un (1) seul), la Société est engagée par la signature conjointe de deux (2) gérants..

Art. 14.

14.1 Un gérant ne contracte, à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

14.2 Dans les limites de la loi, chaque gérant, présent ou passé, sera indemnisé sur les biens de la Société en cas de perte ou de responsabilité l'affectant du fait de l'exercice, présent ou passé, de la fonction de gérant et d'avoir agi raisonnablement dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de gérant.

Titre IV. - Assemblée générale des associés**Art. 15.**

15.1 À tout moment où la Société a un (1) associé unique, cet associé unique exercera tous les droits incombant à l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la Loi sur les Sociétés.

15.2 Toutes les décisions excédant le pouvoir du conseil de gérance seront prises par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique seront écrites et doivent être consignés sur un registre spécifique.

15.3 S'il y a plus d'un (1), mais moins de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance.

15.4 Toute assemblée générale des associés qui n'apparaît pas dans l'Article 15.5 s'appelle assemblée générale ordinaire. Lors d'une assemblée générale ordinaire, une résolution est valablement adoptée à la majorité simple qui se traduit par plus de cinquante pourcent (50%) du capital social libéré et souscrit votant en faveur d'une telle résolution. Les décisions suivantes requièrent une approbation lors d'une assemblée générale ordinaire (liste non exhaustive)

- Approbation des documents financiers annuels,
- Allocation des profits,
- Déclaration d'une distribution annuelle (à l'exception de déclaration de dividende intérimaire des Articles 6.10 a) et Article 19; et,
- Élection ou révocation des gérants.

15.5 Les décisions qui suivent nécessitent une approbation lors d'une assemblée générale extraordinaire (liste non exhaustive):

- Tout changement statutaire,
- Toute augmentation ou réduction du capital social (à l'exception d'augmentation décidée par le conseil de gérance en application de l'autorisation prévue à l'Article 6.4) et,
- Tout changement aux droits afférents aux parts.

15.6 Une résolution (autre que le changement des Statuts, tout changement portant sur les droits des parts et sur la résidence de la Société, qui, eux requièrent le consentement unanime des associés) est valablement adoptée en assemblée générale extraordinaire lorsqu'elle est adoptée par une majorité en nombre des associés ayant voté en faveur de la résolution et représentant au moins trois-quarts (3/4) de la totalité du capital social émis.

15.7 (i) Tout changement envisagé du siège social de la Société devant faire l'objet d'une décision des associés, en application de l'Article 3.2 lors d'une assemblée générale extraordinaire des associés ou (ii) tout transfert de part proposé par un associé pour faire l'objet d'une décision des associés conformément à l'Article 7.1 lors d'une assemblée générale extraordinaire, ne peut être valablement adoptée que si la convocation contient un ordre du jour détaillant exactement le nouveau siège social proposé pour la Société ou l'identité du nouvel associé proposé, respectivement.

15.8 Les assemblées générales des associés se tiendront au Luxembourg. La représentation au moyen de procuration est admise.

Titre V. - Exercice social - Profits - Réserves - Dividendes intérimaires - Audit - Liquidation

Art. 16. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année, à l'exception du premier exercice qui commença le jour de la constitution de la Société et se terminera le trente et un décembre 2009.

Art. 17.

17.1 Chaque année le trente et un décembre, la gérance établit un bilan, (i) y compris un inventaire des valeurs mobilières et immobilières et de toutes les dettes actives et passives de la Société et (ii) accompagné d'une annexe résumant tous les engagements de la société et dettes des gérants et/ou commissaires envers la Société.

17.2 En même temps, la gérance établit un compte de profits et pertes, qui sera soumis à l'assemblée générale des associés en même temps que le bilan susmentionné. Les profits de la Société seront calculés conformément aux dispositions de la section XIII de la Loi sur les Sociétés et celles du chapitre II de la loi du 19 décembre 2002 concernant la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telles que modifiées, rendues caduques ou complétées de temps à autres.

17.3 Chaque associé aura le droit de consulter auprès du siège social le bilan, l'inventaire et le compte de pertes et profits, pendant la quinzaine précédent l'assemblée générale annuelle.

Art. 18.

18.1 Le solde positif du compte de pertes et profits, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

18.2 Sur ce bénéfice net, il est annuellement prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve légale a atteint le dixième (1/10) du capital social nominal, mais devra toutefois être repris jusqu'à son intégrale reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. L'excédent est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés et, s'il y lieu, du conseil de gérance.

18.3 Le détenteur des Parts B a le droit de recevoir, et la Société doit fournir à ce détenteur, chaque Jour de Paiement du Dividende (ou dès que raisonnablement faisable après) et le jour du paiement de tout autre dividende annuel ou intérimaire (ou dès que raisonnablement faisable après), un reçu fiscal dans une forme satisfaisante pour le détenteur des Parts B.

Art. 19.

19.1 Aussi souvent qu'il l'estime opportun et a tout moment durant l'exercice financier, le conseil de gérance est autorisé à procéder à un paiement de dividendes intérimaires aux parts sociales, si les trois (3) conditions suivantes sont remplies: i) le conseil de gérance ne peut décider de faire une distribution que sur la base de comptes intérimaires ii) les comptes intérimaires ne peuvent dater de plus de trois semaines avant la date de la réunion du conseil de gérance portant sur ladite distribution et iii) les comptes intérimaires, qui n'ont pas besoin d'être révisés, doivent montrer l'existence de profits distribuables suffisants.

19.2 Les bénéfices distribuables sont égaux aux bénéfices nets réalisés depuis la fin de le dernier exercice financier ou, selon le cas, la date de la constitution, plus tout profits reportés et tout montant repris des réserves disponibles pour une distribution, moins les pertes reportées et tout montant devant être alloué aux réserves en application des disposition de la Loi sur les Sociétés ou des Statuts.

Art. 20. La révision des comptes de la Société peut être confié, à la discrétion du/des associé(s), à un (1) ou plusieurs réviseur(s). Dans tel cas, le(s) réviseur(s) sera/seront nommé(s) par l'assemblée générale des associés, qui déterminera leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat. Le(s) réviseur(s) est/sontréligible(s).

Art. 21.

21.1 La Société peut être dissoute et mise en liquidation à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des associés adoptée en respect du quorum et des règles de majorité prévue à l'Article 15.6. Une telle assemblée générale peut être convoquée soit à l'initiative du conseil de gérance, soit par un associé de la Société.

21.2 Au moment de la liquidation de la Société, la liquidation est prise en charge par un ou plusieurs liquidateur(s) dont la nomination, les pouvoirs et la rémunération sont déterminés par les associés en conformité avec les règles de quorum et de majorités de votes établies aux Articles 15.4 et 15.6 ci dessus.

Art. 22. Tout ce qui n'est pas prévu spécifiquement dans les Statuts est régi par les lois applicables.

Septième résolution

L'assemblée générale a décidé de reconnaître et d'accepter la démission du gérant unique en fonction avec effet immédiat et est d'accord - sur proposition de LuxCo 94 S.à r.l. - pour remplacer le gérant démissionnaire en nommant comme nouveaux gérants pour une durée indéterminée:

- Germain TRICHIES, né le 23 novembre 1954 à Pétange, demeurant professionnellement au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

- Fernand SCHAUS, né le 26 avril 1967 à Sandweiler, demeurant professionnellement au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

- Mario MEISCH, né le 14 novembre 1957 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

- Georges ZIMER né le 7 août 1963 à Esch-sur-Alzette, demeurant professionnellement au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Huitième résolution

L'assemblée générale a décidé de changer le siège social de la Société du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Neuvième résolution

L'assemblée générale a décidé de nommer comme réviseur pour une période expirant après l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de la Société pour son premier exercice KPMG Audit S.à r.l., avec siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Evaluation et frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge des présentes, s'élève approximativement à € 13.000,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. À la demande du même comparant il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Böing, Frieders.

Enregistré à Luxembourg, Actes Civils, le 20 mars 2009. Relation: LAC/2009/10840. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009045593/212/1309.

(090052924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2009.

European Audio Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 41, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 140.738.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf mars,

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "EUROPEAN AUDIO CONSULTING S.A.", avec siège social à L-2551 Luxembourg, 41, avenue du 10 Septembre, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 juillet 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 2087 du 28 août 2008, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 140.738.

L'assemblée est présidée par Madame Laurence TRAN, employée privée, demeurant à Rollingen/Mersch, qui désigne comme secrétaire Monsieur Ludovic GAVATZ, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Alain LORANG, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, la Présidente expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires et les détenteurs d'actions présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de l'objet social de la société et modification subséquente de l'article deux des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

"La société a pour objet le commerce en prothèses auditives et matériel médical.

Dans le cadre de cette activité, la société pourra prendre intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères et ayant un objet similaire, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ses participations.

La société pourra également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant aux brevets dans les domaines faisant partie de son objet social ou pouvant les compléter.

La société pourra emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse, directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations mobilières ou immobilières en relation avec son objet social."

2. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société, et de modifier par conséquence l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet le commerce en prothèses auditives et matériel médical.

Dans le cadre de cette activité, la société pourra prendre intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères et ayant un objet similaire, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ses participations.

La société pourra également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant aux brevets dans les domaines faisant partie de son objet social ou pouvant les compléter.

La société pourra emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse, directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations mobilières ou immobilières en relation avec son objet social."

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la Présidente lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: L. Tran, L. Gavatz, A. Lorang, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 mars 2009. Relation LAC/2009/10909. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009045225/227/66.

(090052254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Opéra Finance International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 103.397.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf mars.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "OPERA FINANCE INTERNATIONAL S.A.", avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 29 septembre 2004, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1255 du 8 décembre 2004 .

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Marion FOKI, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Frédéric SICCHIA, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sandrine ROUX, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de OPERA FINANCE INTERNATIONAL S.A. d'un montant de UN MILLION D'EUROS (EUR 1.000.000,-) par l'émission de DIX MILLE (10.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.

2. Renonciation par les actionnaires actuels à leur droit de souscription préférentiel.

3. Souscription et libération en numéraire par la société Bee Master Holding BV II.

4. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 3 des statuts.

5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital à concurrence d'un montant de UN MILLION D'EUROS (EUR 1.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de UN MILLION D'EUROS (EUR 1.000.000,-) à DEUX MILLIONS D'EUROS (EUR 2.000.000,-) par l'émission de DIX MILLE (10.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes et d'accepter leur souscription et leur libération par apport en espèces.

Deuxième résolution

Les actionnaires actuels ayant, dans la mesure nécessaire, totalement ou partiellement renoncé à leur droit de souscription préférentiel, l'assemblée générale décide d'accepter la souscription et la libération des actions nouvellement émises, comme suit:

Souscription - Libération

Est alors intervenue aux présentes:

- Bee Master Holding BV II, ayant son siège social à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais, R.C.S. Luxembourg B 99.284,

ici représentée par Monsieur Sidney BOUVIER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 17 mars 2009,

laquelle déclare souscrire les DIX MILLE (10.000) nouvelles actions et les libérer entièrement par des versements en espèces de sorte que la somme de UN MILLIONS D'EUROS (EUR 1.000.000,-) se trouve à la libre disposition de la société; preuve du paiement a été donnée au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Ladite procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Troisième résolution

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier l'article 3 alinéa 1 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3. (alinéa 1).** Le capital social est fixé à DEUX MILLIONS D'EUROS (EUR 2.000.000,-) divisé en VINGT MILLE (20.000) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100,- EUR) chacune."

Estimation - Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ DEUX MILLE EUROS (2.000,- EUR) .

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Foki, Fr. Sicchia, S. Roux, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 mars 2009. Relation: LAC/2009/10817. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009045227/220/78.

(090052212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Big Construction, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 15, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 106.452.

Cession de parts sociales

Entre les soussignés:

1) Monsieur SALVADOR LARANJEIRA Carlos, né le 11.11.1960 à Brasil (P), demeurant à L-2322 Gasperich 2, rue Henri Pensis

ci-après qualifié le cédant, d'une part; et

2) Monsieur WOHL Jean-Marie, né le 17.03.1961 à Differdange (L), demeurant professionnellement à L-1128 Luxembourg, 28-30, Val St. André

ci-après qualifié le cessionnaire, d'autre part;

Il a été convenu ce qui suit:

1) Le cédant cède au cessionnaire qui accepte 1 part sociale libérée à concurrence de 100% de la société à responsabilité limitée BIG CONSTRUCTION s.à r.l. avec siège social à L-1728 Luxembourg 15, rue du Marché aux Herbe RCSL B 106452 pour le prix de 1 € (un Euro).

2) Le cessionnaire reconnaît avoir reçu les titres qui lui ont été cédés et le cédant déclare avoir touché le prix dû.

3) Le cessionnaire décharge formellement le cédant de tous versements qui doivent éventuellement encore être faits sur ces titres ainsi que de toute autre obligation qui résulterait ou pourrait résulter pour le cédant de la propriété temporaire des dits titres.

4) La présente convention est régie par la loi luxembourgeoise et toutes les contestations seront de la compétence du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

Fait en triple exemplaire à Luxembourg.

Signatures

Le cédant / Le cessionnaire

Référence de publication: 2009045039/1029/30.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2008, réf. LSO-CX04796. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Sylso Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 42.244.

—
Cessions de parts sociales

Il résulte d'une convention de cession de parts sous seing privé conclue le 17 octobre 2008 entre KENTUCKY SARL, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, enregistrée sous le n° B 44.078,

et, d'une part, GROUPE ORION S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, enregistrée sous le n° B 67.194,

ainsi que, d'autre part, PARTNERS FINANCE S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, enregistrée sous le n° B 44.871

que les 33 parts que détient KENTUCKY SARL du capital social de la société SYLSO SARL, ayant son siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, enregistrée sous le n° B 42.244

sont détenues comme suit:

GROUPE ORION SA	17 parts
PARTNERS FINANCE SA	16 parts
Total	33 parts

Luxembourg, le 9 février 2009.

Pour la société

FBK

BENOY KARTHEISER MANAGEMENT

Signature

Référence de publication: 2009044167/510/28.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00379. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Accelya Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.600,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 123.755.

—
EXTRAIT

En date du 16 juin 2008, Monsieur Philippe Besançon a cédé ses parts sociales de catégorie A détenues dans la Société comme suit:

- 1.017 parts sociales de catégorie A à Monsieur José Maria Hurtado Carrasco, né le 27 octobre 1972 à Barcelone, résident à Valencia 1, Apt 2-5, 08860 Castelldefels en Espagne,

- 1.017 parts sociales de catégorie A à Monsieur Jodi Arcalis, né le 20 novembre 1975 à Lleida, résidant à Marina 235 3-2, 08013 Barcelone, Espagne.

De sorte qu'au 16 juin les associés de catégorie A de la Société sont:

- Mr Juan Antonio Quesada De La Gala, détenant 1.829 parts sociales de catégorie A;

- Mr Ulises Alejandro Camacho Beltran, détenant 946 parts sociales de catégorie A;

- Mr José Artur Santos Nunes Farinha, détenant 1.514 parts sociales de catégorie A;

- Mr Moez Mili, détenant 946 parts sociales de catégorie A;

- Mr Aitor Pertica Torner détenant, 1.261 parts sociales de catégorie A;

- Mr Dominique François Bougnot, détenant 4.021 parts sociales de catégorie A;

- Mr Fernando Gonzales Rincon détenant, 1.261 parts sociales de catégorie A;

- Mr Emmanuel Jean Louis Marie Raymond de Garnier De Lassagne, détenant 1.829 parts sociales de catégorie A;

- Mr Francisco Javier Olivier Fernandez, détenant 1.514 parts sociales de catégorie A;

- Mr José Maria Hurtado Carrasco, détenant 1.017 parts sociales de catégorie A;

- Mr Jodi Arcalis, détenant 1.017 parts sociales de catégorie A;

- Mr Frederik Christoffel Kritzinger, détenant 441 parts sociales de catégorie A

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mr. Christophe Gammal
Mandataire

Référence de publication: 2009044184/6762/33.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06221. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**IdB Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Insinger de Beaufort Finance S.à r.l.).**

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 98.231.

In the year two thousand and nine, on the twenty-seventh of March.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

INSINGER DE BEAUFORT HOLDINGS S.A., having its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg UNDER NUMBER B 49.429, here represented by Mrs Sophie THEISEN, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam on March 25th, 2009.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the mandatory of the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The above mentioned entity is the sole shareholder of Insinger de Beaufort Finance S.à r.l., having its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 98.231, incorporated by a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, on 29 December 2003 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 11th February 2004, number 170 (the "Company"). The Articles of Incorporation haven't been modified since.

Such appearing person, acting in his above stated capacity, has required the officiating notary to draw up as follows:

The agenda of the meeting is the following:

- Change of the Company's name from "Insinger de Beaufort Finance S.à r.l." to "IdB Finance S.à r.l." and subsequent amendment of article 3 of the Company's articles of association.

The sole partner has taken the following resolution:

Sole resolution

The sole shareholder resolves to change the name of the Company from "Insinger de Beaufort Finance S.à r.l." to "IdB Finance S.à r.l." and to amend article 3 of the Company's articles of association to read as follows:

Art. 3. The company is incorporated under the name of "IdB Finance S.à r.l."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, the said mandatory signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-sept mars.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

INSINGER DE BEAUFORT HOLDINGS S.A., établie et ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 49.429, ici dûment représentée par Madame Sophie Theisen, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Amsterdam en date du 25 mars 2009.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'entité susmentionnée est l'associé unique de Insinger de Beaufort Finance S.à r.l., ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous

le numéro B 98.231, constituée par un acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, daté du 29 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 11 février 2004, numéro 170 (la "Société"). Les Statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que l'ordre du jour est le suivant:

- Changement du nom de la Société de "Insinger de Beaufort Finance S.à r.l." en "IdB Finance S.à r.l." et modification en conséquence de l'article 3 des statuts de la Société.

L'associé unique a alors pris la résolution suivante:

Unique résolution

L'associé unique décide de modifier le nom de la Société de "Insinger de Beaufort Finance S.à r.l." en "IdB Finance S.à r.l." et de modifier l'article 3 des statuts de la Société pour qu'il ait désormais la teneur suivante:

Art. 3. La Société prend la dénomination de "IdB Finance S.à r.l."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête.

Et après lecture faite et interprétation donné au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Theisen et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 31 mars 2009. Relation: LAC/2009/12499. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009045597/5770/76.

(090052705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2009.

**Fondo obbligazionario con cedola periodica, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. Fondo obbligazionario protetto con cedola periodica).**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 142.977.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 mars 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009045507/202/13.

(090052485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Barclays International Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 31.681.

Les comptes annuels au 31 octobre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009045337/9685/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05349. - Reçu 88,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Tomkins Overseas Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 86.643.

Le bilan au 20 août 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Pour la société

ATOZ S.A.

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhalf

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009045555/4170/19.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01999. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

SPP International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 65.096.

Les comptes annuels au 31.12.2008 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats, ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009045332/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01772. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

Pelias S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 47.314.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 8 janvier 2009, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, VI^{ème} chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge-commissaire, le liquidateur et le représentant du Ministère Public, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société PELIAS S.A., avec siège social à L-1637 LUXEMBOURG, 9, rue Goethe, de façon connue à cette adresse.

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Elisabeth ALVES

Le liquidateur

Référence de publication: 2009044191/2675/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC04056. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.